

Etel, Morbihan

rue de Keranroué/Penester

sous la direction de

Vérane Brisotto

Inrap Grand Ouest
juillet 2014

Etel, Morbihan

Rue de Kéranroué/ Penester

sous la direction de

Vérane Brisotto

Avec les collaborations de :

Eric Pierre
Valérie Legall
Céline Bellanger
Pierrick Leblanc
Philippe Boulinguez
Théophile Nicolas
Stéphane Bourne
Richard Delage
Myriam Texier
Hervé Paitier

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Juillet 2014

Sommaire

3	Données administratives, techniques et scientifiques
5	Fiche signalétique
6	Mots-clefs des thésaurus
7	Générique de l'opération
8	Notice scientifique
9	Arrêté de prescription
14	Arrêté de désignation
15	Projet d'intervention
18	Localisation de l'opération
19	Résultats
21	1. Le cadre de l'opération
21	1.1 Circonstances de l'opération
21	1.2 Localisation de l'opération et topographie des lieux
21	1.3 Contexte géologique
24	1.4 Contexte archéologique
24	1.5 Stratégie et méthodes mises en œuvre
27	2. Présentation des vestiges
27	2.1 Observations générales
27	2.2 L'empierrement de la tranchée 1
30	2.3 L'ensemble de la tranchée 16
32	2.3.1 Les structures en creux
33	2.3.2 Les aménagements empierrés
36	2.4 Les blocs et empierrements isolés
38	2.5 Les fossés
41	2.6 Les faits isolés
41	2.7 L'apport du mobilier
42	2.7.1 Etude de la céramique protohistorique (T. Nicolas)
42	2.7.2 Etude du mobilier lithique (S.Bourne)
42	2.7.3 Etude de la céramique historique (R.Delage)
47	3. Conclusion
48	Bibliographie
49	Inventaire technique
50	Inventaire des tranchées
51	Inventaire du mobilier
52	Inventaire des illustrations



Données administratives, techniques et scientifiques

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Morbihan

Commune
Etel

Adresse ou lieu-dit
Rue de Kéranroué/Penester

Codes

Code INSEE
56055

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système RGF93CC48

X : 1235200
Y : 7179900
Z : entre 7 et 11 m NGF

Références cadastrales

Commune
Etel

Année
2011

Section(s)
AH

Parcelle(s)
27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35,
40, 41, 42, 43, 44, 45, 49p., 55p.,
56, 189p., 191p., 312p., 314p

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

Propriétaire du terrain

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2014-111

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2014-053

Référence du projet INRAP
D106492

Maitre d'ouvrage des travaux d'aménagement

European Home Ouest

Nature de l'aménagement

Lotissement

Opérateur d'archéologie

INRAP Grand-Ouest

Responsable scientifique de l'opération

Brisotto Vérane, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50

Dates d'intervention sur le terrain

Du 14/04/14 au 28/04/14

Surfaces

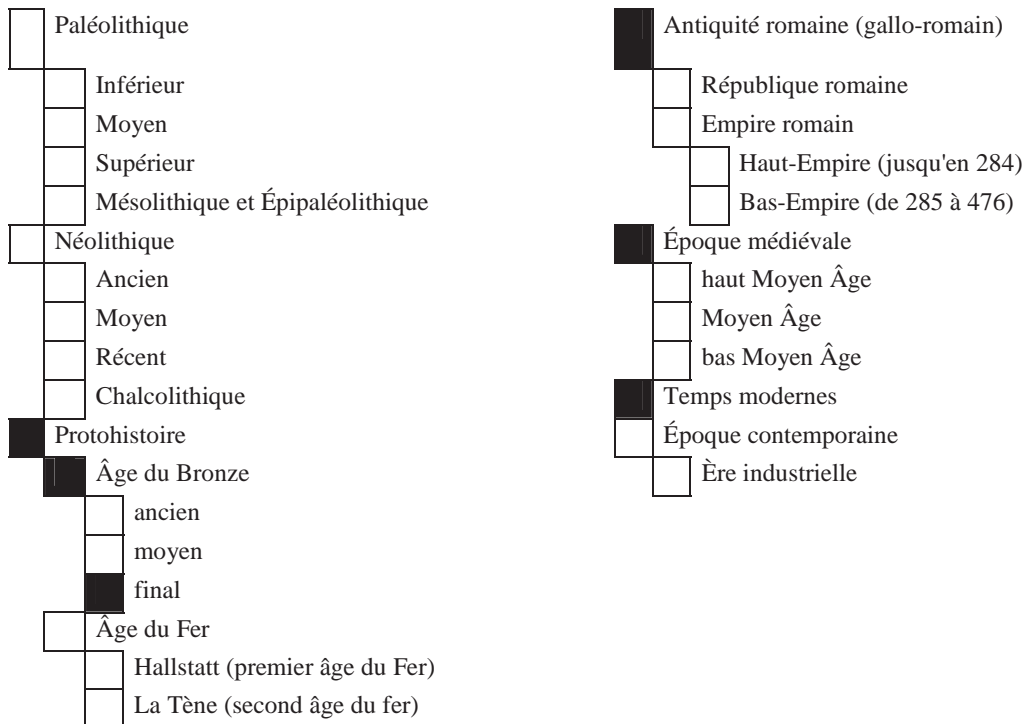
Emprise prescrite
27858 m2

Emprise diagnostiquée
2868 m2

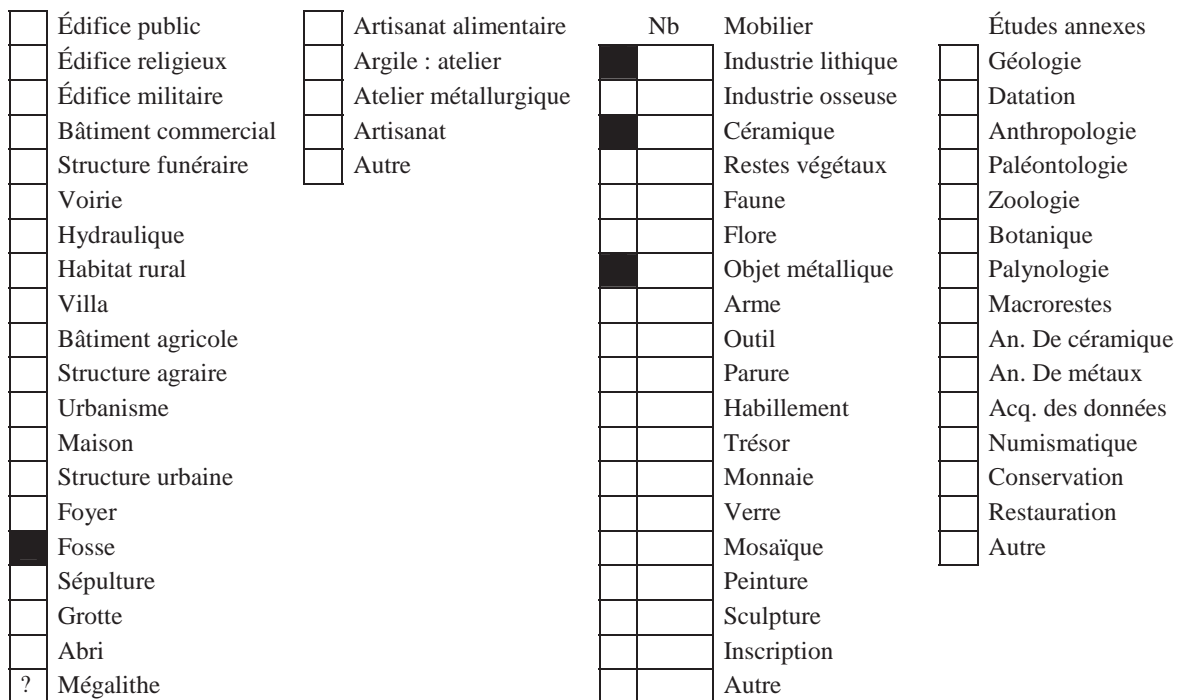
Ratio
10,3 %

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie



Sujets et thèmes



Générique de l'opération

Intervenants

Prénom, Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Brisotto Vérane, Inrap	Technicien	Responsable scientifique, DAO, PAO
Eric Pierre, Inrap	Technicien	Technicien
Legall Valérie, Inrap	Technicien	Technicien
Céline Bellanger, Inrap	Technicien	Technicien
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Relevé du plan général, redressement photo
Pierrick Leblanc, Inrap	Topographe	Relevé du plan général, redressement photo
Théophile Nicolas, Inrap	Céramologue	Etude céramique
Richard Delage, Inrap	Céramologue	Etude céramique
Myriam Texier, Inrap	Anthropologue	Fouille, vérification céramique isolée
Hervé Paitier, Inrap	Photographe	Photogrammétrie (post-fouille)

Suivi de l'opération

Prénom, Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur Régional	Prescription et contrôle scientifique
Christine Boujot, SRA	Ingénieur d'Etudes	Mise en place et suivi de l'opération
Claude LePotier, Inrap	Directeur Interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Olivier Laurent	Gestionnaire de base	Equipement
Nathalie Ruaud, Marie-Madeleine Nolier	Logisticienne	Location du matériel

Notice scientifique

Dans le cadre d'un projet de lotissement Rue de Kéranroué/Pénester sur la commune d'Etel, le SRA a prescrit un diagnostic sur une surface de 27858 m². Si aucun indice de site n'est répertorié à la Carte Archéologique sur la zone du projet, l'environnement proche compte un nombre important de vestiges archéologiques, notamment mégalithique.

L'opération menée en avril 2014 a permis de mettre au jour une fréquentation des lieux à l'Age du Bronze, et peut-être même au Néolithique, ainsi qu'à l'époque médiévale. La période antique apparaît de façon résiduelle. Les structures archéologiques peu nombreuses restent difficilement datables, et c'est essentiellement à travers le mobilier céramique trouvé majoritairement hors structure que les occupations ont pu être déterminées.

Toutefois les empierrements mis au jour ainsi que certains blocs isolés évoquent de probables architectures mégalithiques démantelées.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

ARRETE n° 2014-111 modifiant l'arrêté n° 2013-298 portant prescription de diagnostic archéologique

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/DRAC/RBOP/SERVICE PRESCRIPTEUR du 8 juillet 2013 portant délégation de signature à M. François ERLNBACH, directeur régional des affaires culturelles ;

VU, la demande de permis d'aménager n° PA 056 055 13 P 0001 de European Home Ouest pour un terrain situé à Etel- rue de Keranroué-Penester (56); reçu(e) le 27 novembre 2013 par la direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie ;

VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 2013-298 du 2 décembre 2013 ;

VU la demande de modification de l'emprise de EUROPEAN HOMES en date du 14 février 2014 ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, le projet de lotissement est localisé à proximité de secteurs riches en vestiges archéologiques recensés en bordure de la commune voisine d'Erdeven (parmi lesquels les sites mégalithiques de St-Germain).

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : l'arrêté n° 2013-298 du 2 décembre 2013 est modifié comme suit :

un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Morbihan

Commune : Etel

Lieu-dit : Rue de Keranroué-Penester

Cadastre : section :AH
parcelles: 27.28.29.30.31.32.33.34.35.40.41.42.
43.44.45.49p.55p.56.189p.191p.312p.314p.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à European Home Ouest, 10-12 place Vendôme, 75001 Paris, à la DDTM du Morbihan, 60 Avenue Wilson 56400 Auray, au Service Départemental d'Archéologie du Morbihan et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le **03 MARS 2014**
le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles,


François ERLNBACH

destinataires : European Home
INRAP
C.G. du Morbihan
copie à : D.D.T.M. du Morbihan
mairie de Etel
Préfecture du Morbihan



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE

le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,

Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2014-111

région : Bretagne

département : Morbihan

commune : ETEL

lieu-dit : Rue de Keranroué-Penester

cadastre : section : AH parcelles : 27.28.29.30.31.32.33.34.35.40.41.42.
43.44.45.49p.55p.56.189p.191p.312p.314p.

propriétaire :

pétitionnaire: European Home Ouest

Emprise du diagnostic archéologique : 27.858 m²

Objectifs :

Les territoires de la commune d'Etel et des communes avoisinantes de Belz et de Erdeven sont réputés pour la densité et l'importance de leur patrimoine archéologique et notamment mégalithique. Ce dernier comprend une grande diversité de monuments parfois bien conservés, parfois ruinés, démantelés, mais également enfouis. A cet égard, la construction envisagée est située dans un secteur encerclé de réalisations mégalithiques essentiellement recensées en bordure de la commune voisine d'Erdeven. Parmi celles-ci figure le tumulus de St-Germain à Erdeven qui fut malheureusement détruit en 1950 malgré son type architectural très particulier (en coffre) probablement représentatif des toutes premières architectures mégalithiques.

Compte-tenu de cet environnement archéologique particulièrement riche et de la localisation du projet d'aménagement en bordure d'un petit rû, situation topographique favorable à l'implantation humaine et à la conservation de vestiges, l'opération de diagnostic par sondages permettra de vérifier la présence ou non de traces archéologiques (mégalithiques ou non) sur la totalité de l'emprise du projet, et le cas échéant de les caractériser.

Principes méthodologiques :

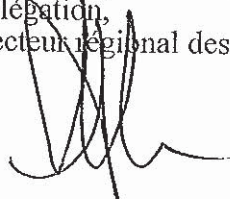
Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic sur d'importantes surfaces (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné. Au total, 10 % de l'emprise devront être sondés.

Les sondages, comme les fenêtres complémentaires, seront replacés sur un plan général et devront faire l'objet de relevés comportant les altitudes des ouvertures et des fonds de fouilles, ainsi que des coupes stratigraphiques (avec cotes altimétriques) et des photographies.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape. Le Service Régional de l'Archéologie devra être informé du démarrage du chantier, ainsi que des découvertes significatives.

Fait à Rennes, le **03 MARS 2014**

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles,



François ERLÉNBACH

DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL
INFORMATISÉ

*Vu pour être annexé
à l'arrêté n° 2014-111*

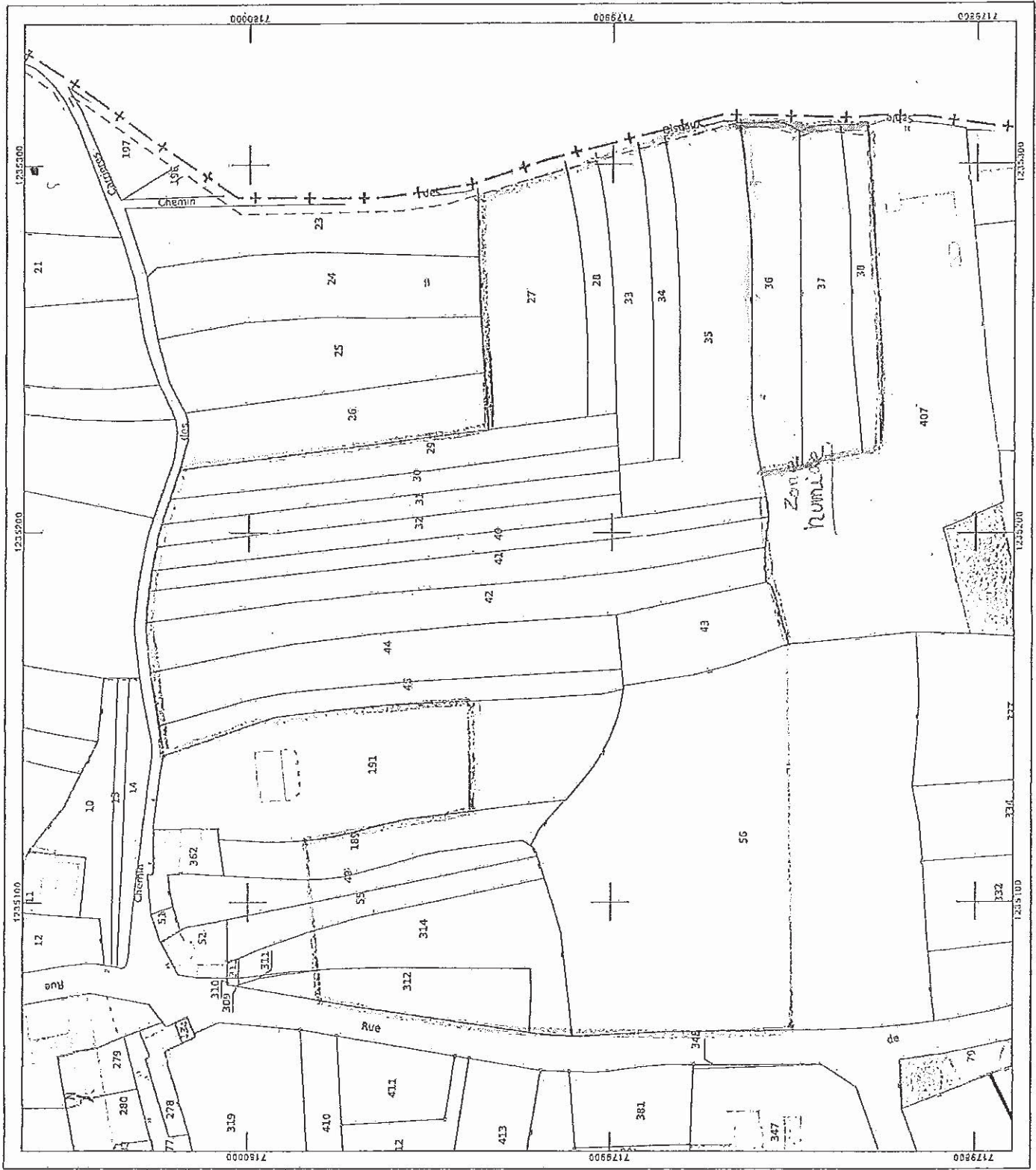
Département :
MORBIHAN
Commune :
ETEL

Section : AH
Feuille : 000 AH 01
Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/1000
Date d'édition : 27/09/2011
(fuseau horaire de Paris)
Coordonnées en projection : RGF93CC48

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le
centre des impôts foncier suivant :
CDIF AURAY
3 Rue du Penher BP 20611 56406
56406 AURAY CEDEX
tél. 02 97 30 21 95 - fax 02 97 30 21 91
cdif.auray@dgi.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr
©2011 Ministère du budget, des comptes
publiques, de la fonction publique et de la réforme
de l'Etat





RECU LE
343
20 JAN. 2014

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

I.N.R.A.P. C.O.

**Arrêté n° 2014-053 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2013-298 du 2 décembre 2013**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/DRAC/RBOP/SERVICE PRESCRIPTEUR du 8 juillet 2013 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBACH, directeur régional des affaires culturelles ;

VU l'arrêté n° 2013-298 du 2 décembre 2013 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Etel - rue de Keranroué (56) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Madame Vérane BRISOTTO - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2013-298 du 2 décembre 2013 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Etel.

Fait à Rennes, le 06 JAN. 2014

le Préfet de région Bretagne,
par délégation,
le directeur régional des affaires culturelles,

François ERLÉNBACH

destinataires : INRAP
V. Brisotto
copie à mairie de Etel

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Morbihan
Commune	Étel		
Lieu-dit	RUE DE KERANROUE-PENESTER		
Cadastre	Étel : AH 27, 28, 29, 30,31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 49p, 55p, 56, 189p, 191p, 312p, 314p		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2013-298	09-12-2013	31098 m ²	17/12/2013	19/12/13
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique			

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2013-298, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Madame Vérane Brisotto

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	5 jours	3 jours	Une pelle à chenilles	3 jours	1 jour
Technicien	4 jours		Transfert	1	

- **Tranche Provisionnelle**


Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	5 jours	5 jours	Une pelle à chenilles	3 jours	2 jours
Technicien	5 jours	2 jours	Transfert	1	
Dessinateur Spécialistes (céramologue et liticien)	6 jours	5 jours			
Topographe	1 jour	1 jour			

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
10 jours	10 jours	Février 2014

7.- Observations complémentaires

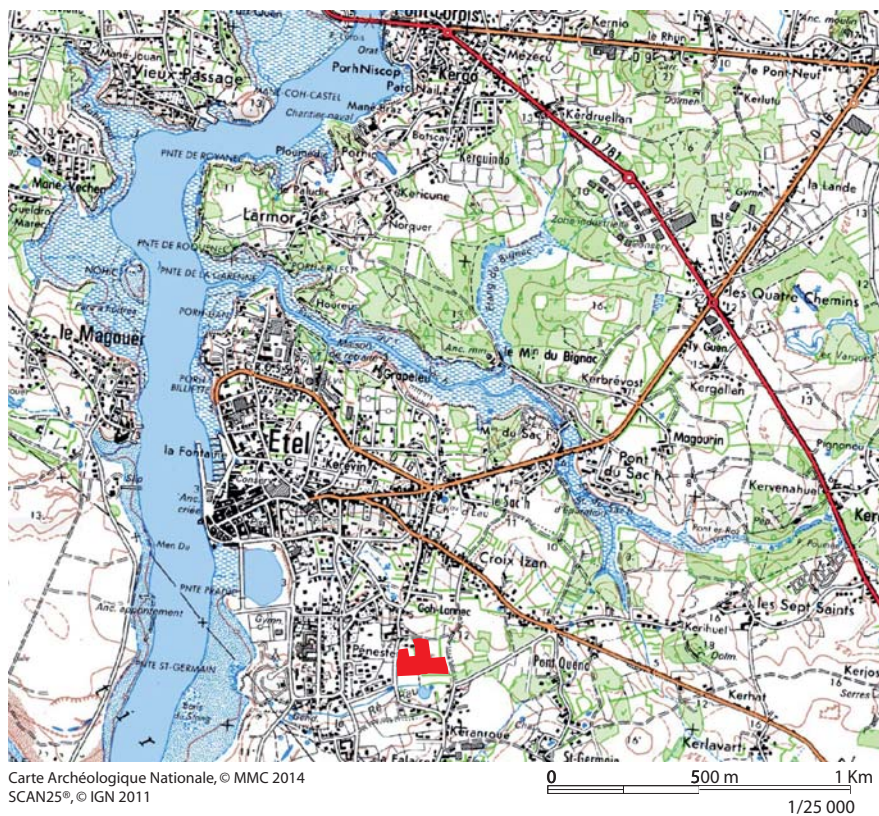
Adjoint Scientifique et Technique

Nom de l'AST	
Michel-Alain Baillieu	

Localisation de l'opération

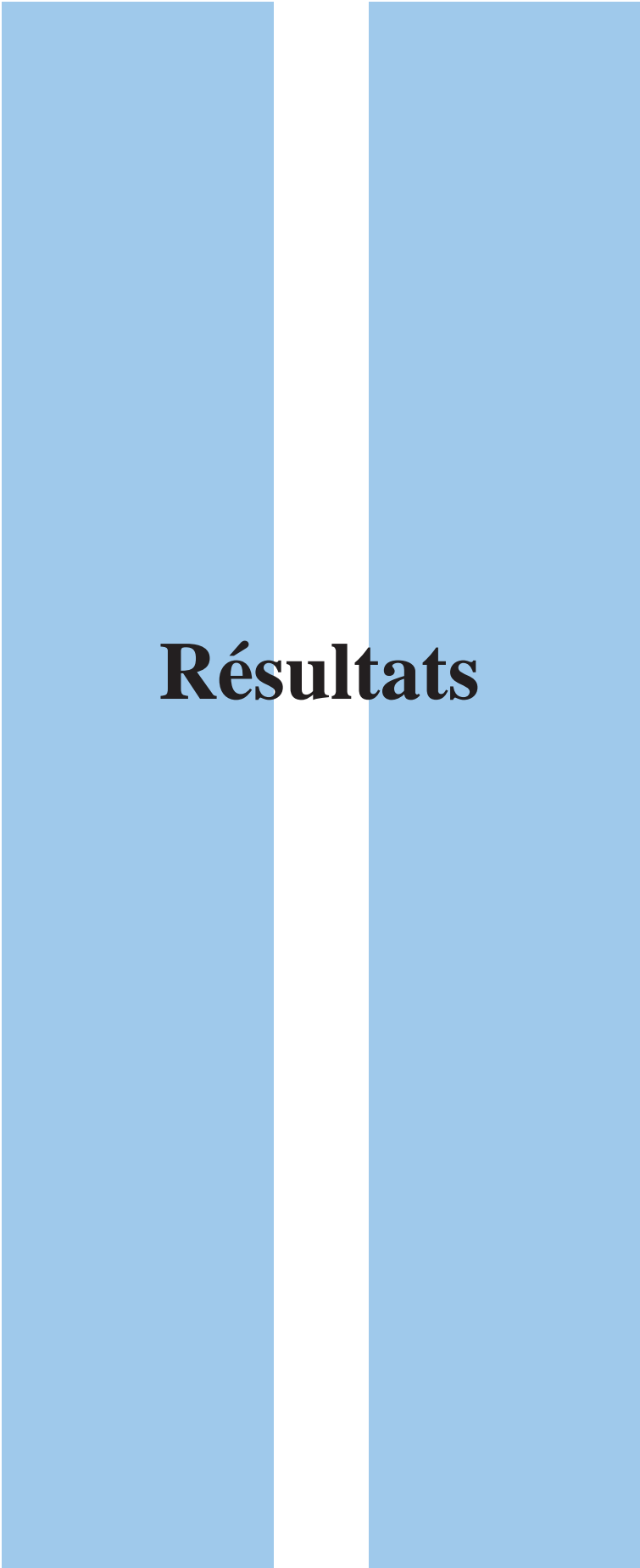


Région: Bretagne
Département : Morbihan
Adresse, lieu-dit : Rue de Kéranroué/Penester
Coordonnées géographiques et altimétriques :
 X : 1235200
 Y : 7179900
 Z : entre 7 et 11 m NGF
Section(s) et parcelle(s) :
 AH 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 40, 41, 42,
 43, 44, 45, 49p., 55p., 56, 189p., 191p., 312p., 314p



Carte Archéologique Nationale, © MMC 2014
 SCAN25®, © IGN 2011

Fig. 1 : Etel, Rue de Kéranroué/Penester, localisation de l'opération



Résultats



Fig. 2 : Etel «Rue de Keranroué/Penster», plan général du diagnostic sur fond de plan cadastral actuel et napoléonien au 1/1000e

1. Le cadre de l'opération

1.1 Circonstance de l'opération

Suite au projet d'un lotissement sur la commune d'Etel, rue de Kéranroué/Penester, le SRA a prescrit un diagnostic sur une surface de 27 858 m². Si aucun indice archéologique n'est connu sur les parcelles concernées, l'environnement archéologique et plus particulièrement mégalithique a motivé cette opération qui s'est déroulée du 14 au 28 avril 2014.

1.2 Localisation de l'opération et topographie des lieux (fig.1 et 2)

Le projet de construction se situe au sud-est du Bourg d'Etel, en limite avec la commune d'Erdeven. Il est longé à l'est par la rue de Kéranroué et au nord par le chemin des carrières. Au sud de la zone prescrite, à environ 200 m, coule un petit ruisseau, Le Rau qui se verse à l'ouest dans la ria au niveau de la barre d'Etel. La zone humide définie au sud-est notre emprise est en cours de révision, puisque les travaux du diagnostic ont permis de délimiter son extension dans l'emprise même du projet.

L'altitude des terrains est comprise entre 7 et 11 m NGF, offrant un double pendage en direction du ru dans une orientation à la fois est/ouest et nord-est/sud-ouest.

La prescription porte sur les parcelles 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 49p., 55p., 56, 189p., 191p., 312p., 314p. de la section AH, du cadastre de 2012.

Les parcelles 91p. et 43, occupées par un jardin privatif et un poulailler n'ont pas été sondées en raison de la faible présence de vestiges dans un environnement proche.

1.3 Contexte géologique (fig. 3 et 4)

Le substrat local est composé d'un socle de granite à deux micas (anciennement appelé granulite) appartenant au complexe métamorphique de la zone littoral du sud Morbihan.

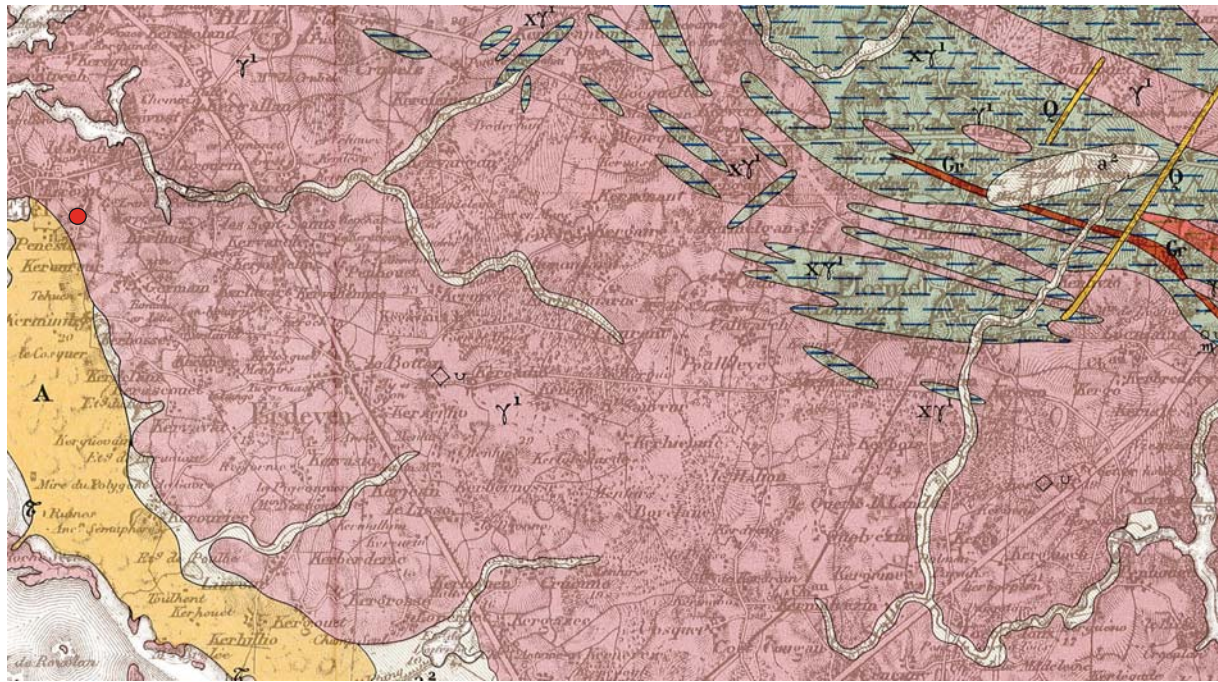
Dans l'emprise du diagnostic des zones d'affleurement apparaissent localement entre 0,40 et 0,60 m, mais dans la majorité des tranchées, on retrouve un granite démantelé dans un sédiment arénacé comprenant par endroit des galets de quartz et des dreykanter.

La profondeur d'apparition de ce niveau est comprise entre 0,40 m et 1,20 m de profondeur.

La stratigraphie générale de l'emprise comprend à des degrés divers de dilation et sous la terre végétale des sols arénacés bruns plus ou moins humiques sous lesquels on retrouve soit les niveaux d'altération du granite, sous forme d'arène ou bien des niveaux hydromorphes et argileux, ces derniers étant localisés principalement dans la zone basse et humide.

Les niveaux de « terres noires » peuvent correspondre à des terres de landes, mises en place après des sols certainement anciennement cultivés. En effet des traces de labours ont pu être observées sur certains blocs à environ 0,60 m de profondeur.

Plusieurs logs stratigraphiques ont été effectués dans certaines tranchées du diagnostic afin de rendre compte de la variation du recouvrement



- γ^1 Granulite grenue
- A Dunes
- XY^1 Schistes micacés et feldspathisés, micaschistes et paragneiss
- Q Filons de quartz
- Gr Schistes graphitiques
- Diagnostic Rue de Kéranroué/Pénester

Fig. 3 : Etel «Rue de Keranroué/Pénester», localisation du diagnostic sur fond de carte géologique au 1/80 000 e, feuille de Vannes, BRGM

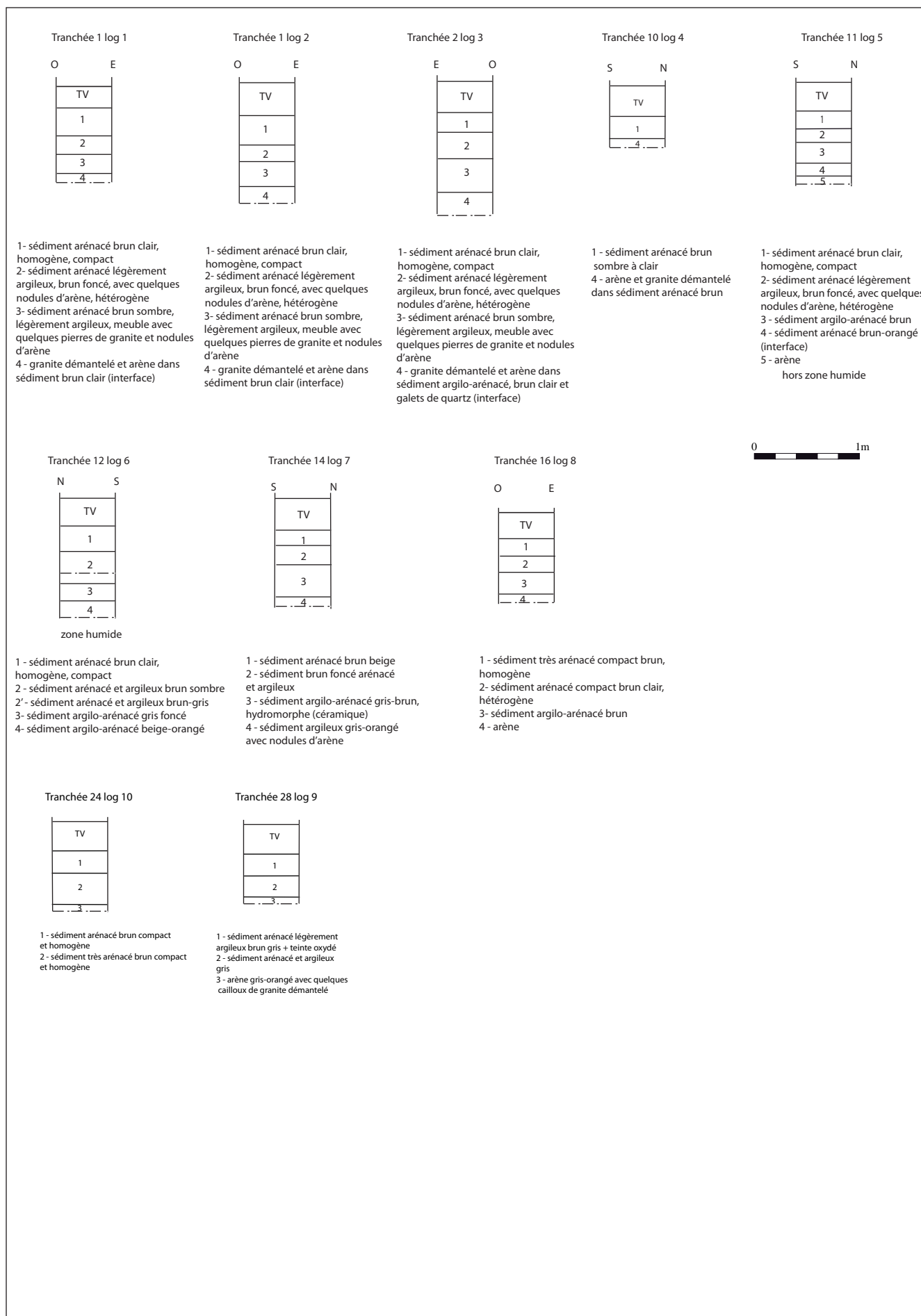


Fig. 4 : Etel «Rue de Keranroué/Penster», logs stratigraphiques effectués dans les tranchées du diagnostic

sédimentaire et de la géomorphologie locale sur l'emprise du projet (fig. 4).

1.4 Contexte archéologique

Bien que la commune d'Etel recense peu d'occupation archéologique au sein de la Carte Archéologique, notamment en raison de destruction ancienne, l'environnement immédiat en compte encore un certain nombre. C'est le cas des communes de Belz et d'Erdeven, où plusieurs monuments mégalithiques sont répertoriés (fig. 5).

Les indices les plus proches de notre emprise se situent d'une part à l'est, sur la commune d'Erdeven entre 0,5 et 1 km de distance. Il s'agit de présence néolithique notamment avec le tumulus Saint-Germain, détruit dans les années 50 et d'indices de l'Age du Fer avec la mention de stèle gauloise.

A l'ouest, à proximité de la rivière, c'est à environ 1 km que sont recensées des traces d'occupations antique.

En dehors des données de la Carte Archéologique, et dans un environnement immédiat, la présence de blocs émoussés, parfois de grandes tailles insérés dans des murets de pierres sèches évoque la proximité d'architectures mégalithiques. D'autre part, l'emprise est bordée au nord par le « chemin des carrières » délimité par un muret de pierres sèches comprenant à la fois des pierres de taille et des blocs émoussés (fig.6).

1.5 Stratégie et méthodes mises en œuvre

L'opération s'est déroulée du 14 au 28 avril, mobilisant 2 à 3 archéologues ainsi qu'un topographe venu pour le relevé des tranchées et des structures mises au jour.

Nous sommes intervenus avec une pelle hydraulique de 21 t, munie d'un godet de 3 m de large.

Au total, 28 tranchées ont été ouvertes. Selon la configuration des parcelles, celles-ci ont été disposées soit de façon continue soit en quinconce, et toujours dans le sens de la pente (est/ouest et nord/sud). La surface totalise 2868 m² soit un ratio de 10,3 % de l'emprise.

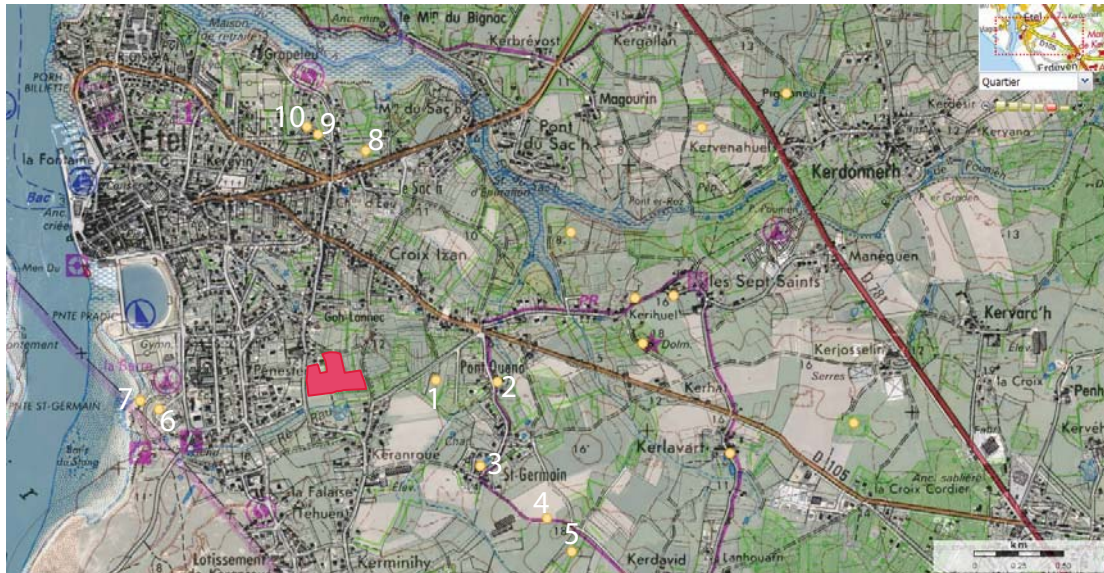
Plusieurs extensions ont été effectuées afin de permettre la reconnaissance et la compréhension des vestiges découverts.


Les faits ont été numérotés de 1 à n à l'intérieur de chaque tranchée, elles-mêmes numérotées de 1 à n sur l'ensemble de la zone prescrite.

Les faits ont été relevés manuellement au 1/100 ème et/ou relevés au GPS. Les structures empierrées ont été relevées au tachéomètre. Une couverture photographique des faits nettoyés et/ou testés a également été réalisée. Un travail en photogramétrie s'est révélé nécessaire dans la structure 3 de la tranchée 1.

Enfin, le plan général du diagnostic a été relevé au GPS.

A l'issue de l'opération, toutes les tranchées du diagnostic ont été rebouchées.



 emprise du diagnostic, Rue de Kéranroué/Pénester

- 1 - Pont Quenno/Kéranroué (Erdeven) : occupation néolithique (EA 56054 0062)
- 2 - Pont Quenno (Erdeven) : Age du Fer, stèle (EA 560540027)
- 3 - Saint-Germain (Erdeven) : Néolithique, menhir ; Age du fer (EA EA 56054 0026)
- 4 - Er Run Bras (Erdeven) : Néolithique, dolmen (EA56 054 0015)
- 5 - Kerdavid (Erdeven) : Néolithique, groupe de menhirs (EA 56 054 0006)
- 6 - Dunes du camping municipale (Etel) : Antiquité, cuve (EA 56 055 0001)
- 7 - Dunes du camping municipale (Etel) : Antiquité, occupation et sépultures, EA 56 055 0002 et EA 56 055 0003)
- 8 - Toul er Pry (Etel) : Age du Bronze, Age du Fer, fosses (EA 56 055 0006)
- 9 - Le Sach (Etel) : Age du Fer, stèle (EA EA 56 055 0004)
- 10 - Le Sach (Etel) : Age du Fer, stèle (EA EA 56 055 0005)

Fig. 5 : Etel «Rue de Keranroué/Penester», emprise du diagnostic sur fond de Carte Archéologique, d'après l'Atlas des Patrimoines



Fig. 6 : Etel « Rue de Keranroué/Penester », emprise du diagnostic sur fond de plan cadastral (2012) avec localisation approximative de blocs insérés ou non dans des murs de pierres sèches (clichés V.Brisotto)

2. Présentation des vestiges

2.1 Observations générales

Les 28 tranchées effectuées sur une surface de 27 858 m², ont permis de mettre à jour, différents types de vestiges dont certains, comme les aménagements empierrés apparaissent difficilement datables à l'issue de l'opération. Néanmoins, le mobilier céramique, essentiellement, recueilli sur l'ensemble du diagnostic et aux abords de ces aménagements rassemblent des éléments céramiques qui attestent d'une occupation des lieux à l'Age du Bronze, puis à l'époque médiévale. Plusieurs pièces de silex prélevées hors structures et notamment une armature tranchante trouvée à proximité d'un bloc renverraient plutôt à une ambiance néolithique. Quelques indices isolés révèlent également une fréquentation des lieux à l'Antiquité et peut-être au haut-Moyen Age.

Les vestiges fossoyés représentés par quelques fossés, fosses et trous de poteau n'ont hélas livré aucun mobilier hormis pour deux axes de circulation datant de la période médiévale.

A l'inverse le mobilier céramique et lithique apparait soit en épandage, soit en dépôt, ou sinon de façon remaniée sur la quasi-totalité de l'emprise.

Suite à ces considérations, et malgré la difficulté de cerner et de caractériser précisément ces découvertes, il est possible que nous soyons en présence d'aménagement et/ou de réutilisation d'aménagement mégalithique.

2.2 L'empierrément de la tranchée 1 (F3)

Le premier coup de godet de la *tranchée 1* situé dans l'angle est/nord de l'emprise a mis au jour un empierrément dont les limites ont pu être définies à l'intérieur de la tranchée (fig .7).



Fig. 7 : Empierrément F3 de la tranchée 1 (cliché E.Pierre)

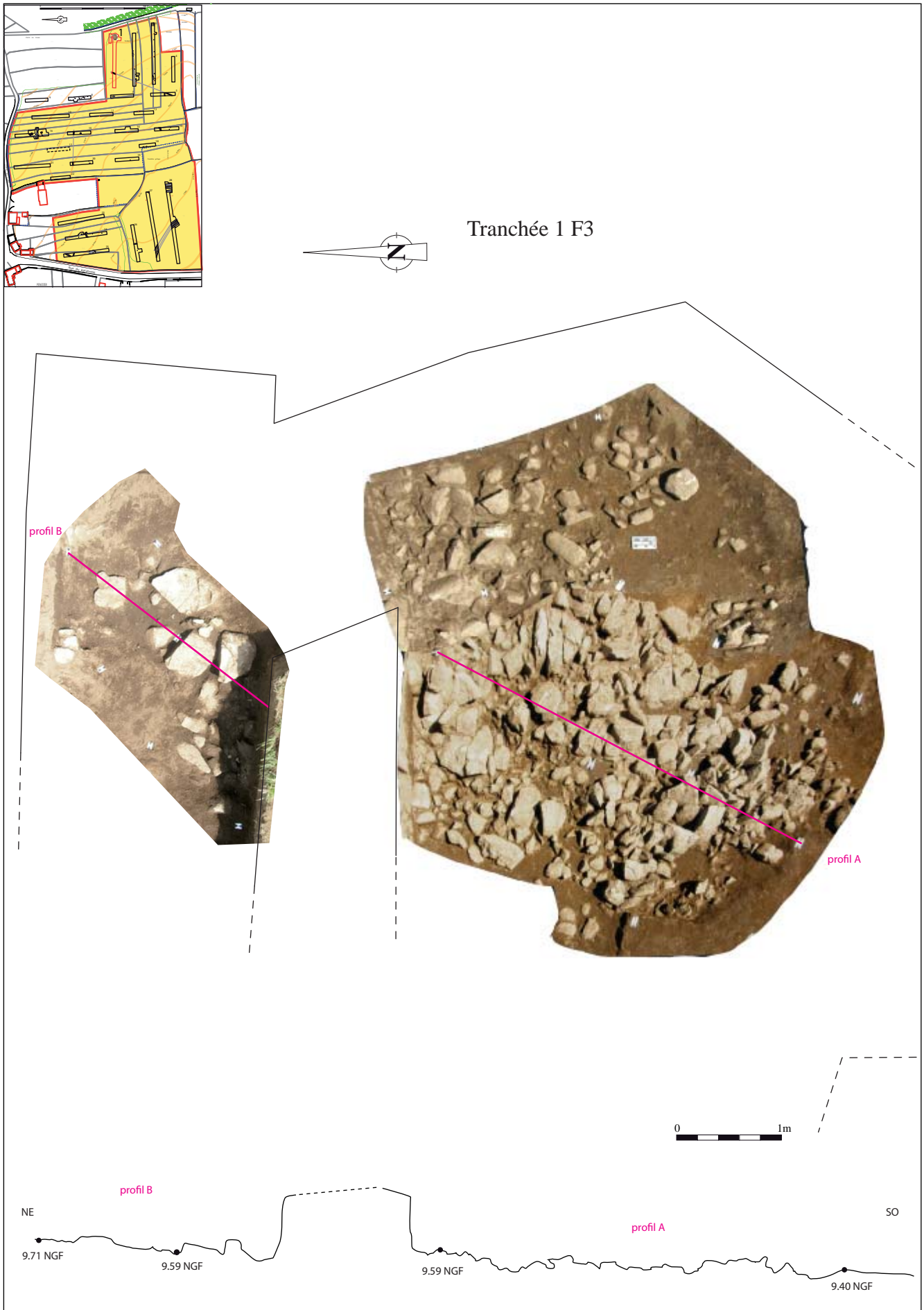
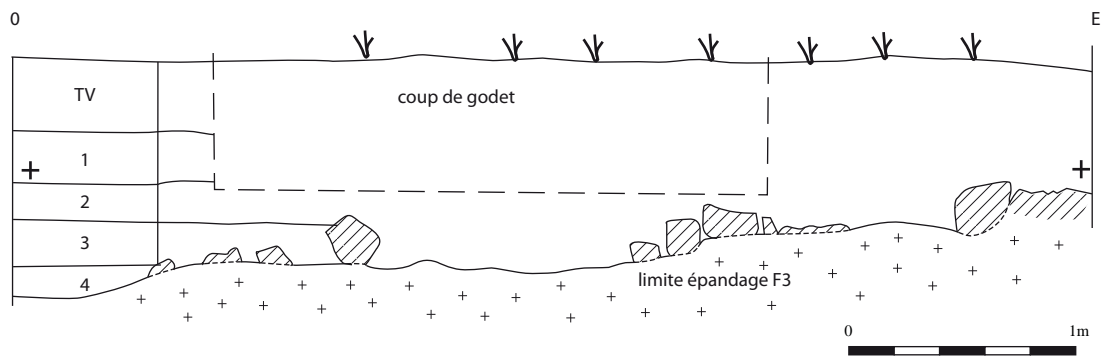


Fig. 8: Etel «Rue de Keranroué/Penester», empièremment F 3 de la Tranchée 1, vue redressée et profil au 1//50 e (V.Brisotto,H.Paitier).



1- sédiment arénacé brun clair, homogène, compact

2- sédiment arénacé légèrement argileux, brun foncé, avec quelques nodules d'arène, hétérogène

3- sédiment arénacé brun sombre, légèrement argileux, meuble avec quelques pierres de granite et nodules d'arène

4 - granite démantelé et arène dans sédiment brun clair (interface)



vue de l'ouest du sondage

Fig. 9 : Etel «Rue de Keranroué, Penester» vue et relevé de coupe du sondage 1 du Fait 3 de la tranchée 1 avec log stratigraphique (cliché et relevé : V.Legall, C. Bellanger)

La fenêtre localisée au nord de cette dernière, permet d'observer que cet empierrement se poursuit dans l'angle nord-est de la parcelle (fig.8) D'une largeur moyenne de 3 m, sa longueur mise en évidence avoisine 7 mètres.

Bien circonscrit au sein du décapage, cet empierrement se place dans une orientation nord-est / sud-ouest.

Les blocs de différents modules sont jointifs et si certains, fracturés sur place, évoquent une présence naturelle, leur aspect et leur disposition au sein du terrain naturel environnant exclut cette hypothèse. Rien de comparable, même pas à plus petite échelle n'a été repéré dans les différentes tranchées du diagnostic.

Le nettoyage fin de cet empierrement a permis d'observer que ces blocs semblaient reposer directement sur le terrain naturel constitué d'arène et de granite démantelé.

Le sondage effectué le long de la berne confirme cette hypothèse (fig.9) et permet d'affirmer une remontée assez brutale du substrat (ce qui était soupçonné dans l'angle nord-est de la tranchée ainsi que dans la fenêtre annexe où les blocs apparaissent beaucoup plus haut).

Le sommet des blocs apparaît donc entre 0,70 et 0,40 m de profondeur sous le niveau actuel. Ils reposent sur un sédiment arénacé brun clair à jaune-orangé comprenant quelques pierres de granite naturelles, au dessus duquel on observe un sédiment plus brun sombre, également arénacé mais légèrement argileux, dans lequel apparaissent les blocs.

Le niveau suivant est comparable mais légèrement plus clair et plus hétérogène.

Enfin un sédiment arénacé, homogène et compact surmonte l'ensemble sous le niveau de terre végétale.

Un seul petit tesson attribué à une production de l'Age du Bronze (cf inventaire du mobilier, annexe) a été prélevé dans l'us 3, aux abords immédiat de cet ensemble.

Bien que cet empierrement présente des limites clairement définies au sein de la tranchée, il semble difficile de voir un quelconque agencement dans la disposition des blocs.

Si ces derniers reposent directement à la fois sur l'arène et sur les affleurements naturellement démantelés du granite, ils relèvent sans ambiguïté d'un fait anthropique.

L'éventualité d'un rejet d'extraction attestée notamment par le « Chemin des carrières » situé aux abords de l'emprise, est une proposition recevable. Toutefois, la rareté du mobilier ainsi que la présence attestée d'une occupation de l'Age du Bronze sur ces lieux permet d'émettre des réserves sur cette hypothèse et proposer par ailleurs le possible démantèlement d'une architecture mégalithique pouvant être située sur le point haut du secteur en dehors de l'emprise (voir courbes de niveau plan général).

2.3 L'ensemble de la tranchée 16 (fig. 10)

L'ouverture de cette tranchée, élargie par la suite, a permis de mettre en évidence différents types de structures, fossoyées et empierrées, associées plus ou moins directement à une petite série de mobilier attestant d'une présence à l'Age du Bronze, ainsi qu'à l'Antiquité et au Moyen-âge. Située au nord de l'emprise, cette tranchée longue de 32 mètres, permet d'observer la séquence stratigraphique qui se développe dans le reste de la parcelle en se dilatant vers le sud.

Dans la moitié nord de la tranchée, l'affleurement granitique est atteint à 0,40 m de profondeur, alors qu'au sud, celui-ci n'est pas atteint puisque les structures archéologiques apparaissent à 0,70 cm de profondeur.

Le relevé stratigraphique effectué en milieu de tranchée, montre sous un niveau de terre végétale, un niveau brun gris très arénacé, homogène et compact sous lequel se développe un sédiment arénacé brun clair plus

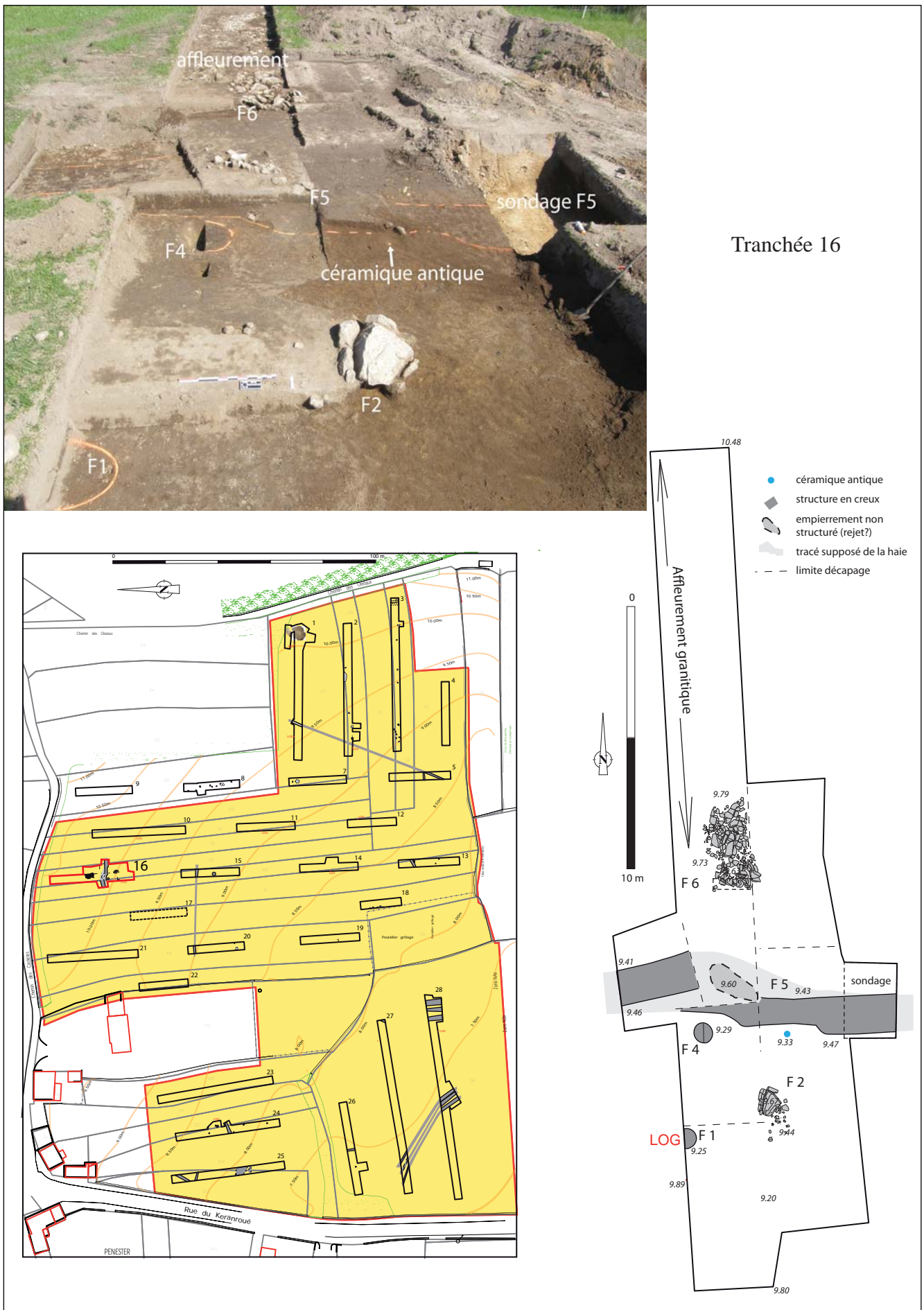


Fig. 10 : Etel «Rue de Keranroué/Penester», Tranchée 16, vue générale et au plan au 1/200e



Fig. 11 : log de la tranchée 16
(cliché V.Brisotto)

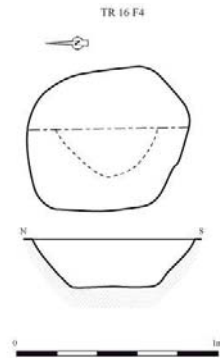
hétérogène. Une unité toujours arénacée mais légèrement argileuse brun foncé constitue le dernier niveau au dessus du terrain naturel composé d'arène et de granite démantelé (fig.4 et 11).

Le niveau d'apparition des anomalies empierrées se situe à 0,50 de profondeur alors qu'il faut descendre à 0,70 m pour percevoir les limites des structures en creux ; ceci explique les différences de niveaux du décapage de cette petite zone.

2.3.1 Les structures en creux

Deux fosses et un fossé au tracé irrégulier délimitant une probable haie ont été repérés dans cette tranchée. Un autre fait s'apparentant à un trou de poteau s'est avéré après fouille être une perturbation de fousseur.

L'une des deux fosses (F4) de forme grossièrement ovalaire (0,80 m X 0,70 m) et aux parois semi-abruptes présente une profondeur de 0,23 m. Son remplissage unique se compose d'un sédiment argilo-arénacé brun, meuble, renfermant quelques nodules d'arène et de rares cailloux de granite (fig. 12).



1 - limon argileux arénacé brun, quelques rares cailloux de granite

Fig. 12 : Fosse F4 de la tranchée 16 (cliché et relevé : C.Bellanger)

Le fait 5, reconnu en premier lieu comme un amas de blocs (fig. 13) dont certains présentent des traces de chauffe s'est avéré n'être qu'un rejet dans le comblement terminal d'un fossé aux limites fluctuantes, et dont la coupe évoque la présence d'une haie, difficilement datable (fig.14).



Fig. 13 : vue du rejet de bloc de F5, tranchée 16 (cliché V.Legall)

Le long de ce fossé, une céramique entière d'époque antique, malheureusement accrochée par le godet de la pelle été prélevée (fig. 15). Fouillé finement par M. Texier, ce vase ne contenait aucun élément osseux, mais présentait au fond un morceau de granite très altéré.

Il s'agit d'une céramique commune de type peu discriminante présente à partir de la deuxième moitié du Ier siècle jusqu'au IIIème siècle (cf § 2.7.3)

Il s'agit vraisemblablement d'un dépôt isolé en bordure d'une limite probablement ancienne.



Fig. 14 : coupe du Fait 5 tranchée 16, probable haie (cliché V.Legall)



Fig. 15 : Céramique entière d'époque antique, située le long de la haie F 5 , tranchée 16, vue (cliché C.Bellanger)

2.3.2 Les aménagements empierrés (fig.16)

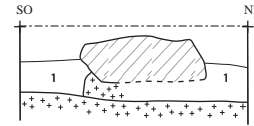
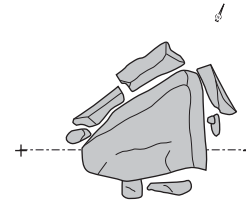
-F2

Au sud de cette limite, non loin des deux fosses décrites ci-dessus, le fait F2 constitue un aménagement particulier (fig. 17).

Il s'agit d'un bloc de granite volumineux de forme grossièrement triangulaire et d'une longueur maximale d'environ 0,90 m. Sa face principale présente outre plusieurs traces de labours, quelques reliefs aux arêtes émoussées. L'extrémité nord-ouest du bloc représentant la plus grande largeur présente un pan abrupt correspondant à un plan de fracture. Ici les arêtes apparaissent plus vives. La section du bloc visible à cet endroit est de forme quadrangulaire adoucie. Sa largeur atteint 0,65 m pour une épaisseur d'environ 0,30 m.



Tranchée 16 F2



1- limon argileux arénacé brun, poche d'argène argileuse jaune, localisée sous le bloc



1- photo (cliché V.Brisotto), plan et coupe (relevé C.Bellanger) du Fait 2 de la tranchée 16



Tranchée 16 F6



sondage



2- photos (clichés V.Legall), et plan du Fait 6 de la tranchée 16



Fig. 17 : vue du Fait 2 de la tranchée 16 (cliché V.Brisotto)

Ce bloc qui semble donc couché et fracturé (ou vice-versa) est entouré de plusieurs blocs de dimensions plus réduites. Quatre d'entre eux de dimension notable sont clairement disposés de chant. Certains d'entre eux semblent appartenir au gros bloc. Autour de cet aménagement et ce dès le décapage des niveaux supérieurs, plusieurs tessons datés de l'Age du Bronze et quelques silex ont été prélevés.

Malgré un second décapage effectué au sud du bloc, suivi d'un nettoyage manuel fin, aucune limite de creusement n'a pu être identifiée clairement. Les traces ténues d'un contour apparaissant au dernier décapage apparaissent douteuses.

De même le sondage longitudinal effectué au milieu de la structure n'a pas permis d'observer la présence d'une fosse (fig. 16)

Ce que l'on observe, c'est une « remontée » d'arène jaune-orangé juste sous le bloc, phénomène qui apparaît récurrent sur les autres blocs mis au jour lors du diagnostic et qui s'explique par la « protection » par le bloc des dépôts et remaniements postérieurs.

-F6

Au nord de la haie, un agencement de blocs situé au sein de l'affleurement granitique a attiré toute notre attention (fig.10)

Il s'agit d'une couronne de pierres dont le pendage convergeant vers le centre, exempt de granite, évoque une structure de calage (fig.16 et 18).

Cet empierrement fortement suspect se situe à l'extrémité sud de l'affleurement apparu au nord de la tranchée, à 0,50 m de profondeur.

Au delà de cet « agencement », l'affleurement granitique semble plonger assez brusquement ; c'est que l'on a pu percevoir d'une part dans le sondage effectué à l'aplomb de cette couronne de pierre et d'autre part dans la continuité de la tranchée, au sud où les structures (fosses, haie,...) apparaissent dans une arène jaune-orangé sans granite sain.

Ce constat est renforcé par la coupe du sondage du fossé F 5, où l'on observe sous le niveau de la haie un sédiment arénacé jaune-orangé.

De forme approximativement circulaire, le diamètre externe de la couronne avoisine 1 mètre.



Fig. 18 : F6, tranchée 16, probable calage ? au sein d'un affleurement (cliché V. Legall)

L'intérieur de l'empierrement dessine un espace vide d'un diamètre d'environ 0,50 m.

Les blocs de la moitié sud-ouest sont de plus grande dimension (environ 0,30 m de long) que ceux de l'autre moitié (décimétrique).

Il est important de remarquer que trois des blocs les plus volumineux remontent entre eux, attestant donc une fracturation sur place. Ceux-ci reposent directement sur l'affleurement granitique qui plonge brutalement ensuite vers le sud.

Si un doute subsiste quant au caractère anthropique de cet agencement de blocs, plusieurs éléments comme l'espace vide central, associé à l'inclinaison des pierres sud de la « couronne » ainsi que la proximité du fait 2, autre aménagement clairement anthropique permet de suggérer la présence d'une structure de calage.

2.4 Les blocs et empierrements isolés (fig.19)

Plusieurs blocs isolés déconnectés du substrat granitique et dont la présence ne nous semblait pas naturelle ont été relevés au GPS ; certains d'entre eux ont fait l'objet de sondages. De même quelques empierrements ont été enregistrés.

- Tranchée 2 :

Le sommet du bloc de la tranchée 2 est apparu à 0,50 m de profondeur sous le niveau actuel. De forme grossièrement triangulaire, il présente des surfaces et des arêtes fortement émoussées, marquées de nombreuses traces de labours (fig. 20), probablement anciens. Le premier nettoyage effectué autour du bloc a livré une armature tranchante fracturée en silex blond (cf § 2.7.2), ainsi qu'une esquille. Dans le même niveau, un peu plus loin un tesson caréné daté du Moyen-âge a également été prélevé. Aucune trace de creusement n'a été repérée en surface.

Le sondage effectué en partie sous le bloc, n'a de même pas permis d'attester d'un creusement. En revanche, un niveau d'arène jaune-orangé a clairement été identifié juste sous le bloc au sein d'un niveau arénacé légèrement argileux brun-foncé, hétérogène (fig. 19).



Fig. 20 : Bloc de la tranchée 2 avec traces de labour ancien (cliché C.Bellanger)

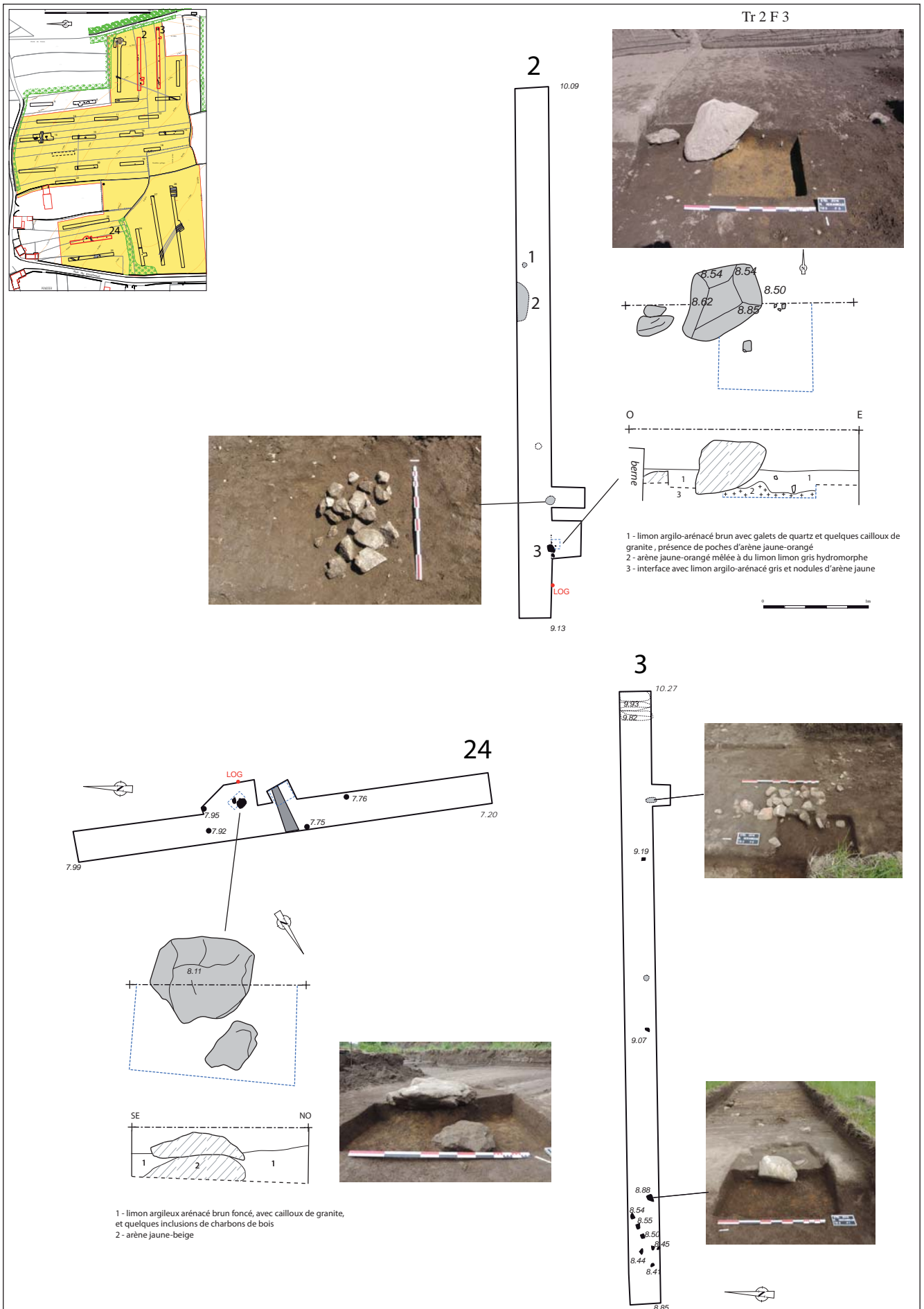


Fig. 19 : Etel «Rue de Kéranroué», photos et relevés au 1/50 e des blocs isolés



Fig. 21: Bloc de la tranchée 3 (cliché C.Bellanger)



Fig. 22 : F1, amas de pierres et de terre cuite de la tranchée 7 (cliché C.Bellanger)



Fig. 23 : Tranchée 21, probable zone d'extraction de granite (cliché E.Pierre)

Si une remontée du substrat granitique (apparaissant plutôt démantelé) d'ouest en est a été observé lors de l'ouverture de la tranchée, le sondage géologique effectué à 5 m du bloc a permis d'atteindre le niveau d'arène à près d'1,20 m de profondeur (fig. 4)

Par ailleurs, un petit amas de pierres apparu au même niveau que ce bloc a été dégagé. Situé à 4 m de ce dernier en direction de l'est, il se compose de pierres de granite majoritairement décimétriques, sur 0,90 m de long et 0,50 m de large.

-Tranchée 3 :

Dans la tranchée voisine, plusieurs blocs de 0,30 à 0,70 m de long ont été mis au jour à une profondeur comprise entre 0,30 m et 0,40 m de profondeur, dans le niveau d'interface entre un sédiment arénacé brun foncé et une arène jaune-orangé. Certains présentaient également des traces de labours (fig. 21). Quelques tessons datés du Moyen-Age ont été prélevés aux abords de ces blocs.

Le sondage effectué au pied de l'un d'eux a comme pour les précédents mis en évidence une remontée d'arène localisée sous le bloc.

A l'opposé à l'est de la tranchée, non loin d'un affleurement de granite sain (point haut du diagnostic), un autre petit amas de pierres chauffées a été dégagé. Non structuré, il pourrait correspondre à un rejet ou à structure de combustion démantelée (fig.19).

-Tranchée 7 :

Dans le même secteur du diagnostic, dans la tranchée 7, à 0,80 m de profondeur, dans un sédiment argilo-arénacé dépourvu de pierres, un petits amas de pierres associé à plusieurs fragments de tegulae et de terre cuite a été dégagé (fig. 22).

Encore une fois, aucun creusement n'a été perçu lors du sondage.

-Tranchée 20 :

Plus douteux, car dépourvu de mobilier et d'organisation, nous nous sommes également arrêtés sur un amas de blocs dans la tranchée 20. Le plus volumineux (environ 0,40m) a été accroché par la pelle mécanique.

-Tranchée 21 :

Plus au nord, dans la tranchée 21, un petit test sur un affleurement apparu à 0,40 m de profondeur a été effectué. Il semble révéler une extraction en escaliers de blocs quadrangulaires (fig. 23).

Un petit tesson daté de l'Age du Bronze a été prélevé lors du nettoyage de cet affleurement.

-Tranchée 24 :

Dans la partie est du diagnostic, à l'approche de la zone humide, la tranchée 24 a livré plusieurs blocs suspects apparaissant à 0,50 m de profondeur.

Le sondage effectué au pied de l'un d'eux a de nouveau mis en évidence la présence d'arène sous le bloc (fig.19).

-Tranchée 26 :

Rapidement noyé car situé dans la zone humide en cours de redéfinition, la tranchée 26 a mis au jour un bloc volumineux émoussé (environ 1 m de long) à 0,55 m de profondeur. Il a simplement été repositionné au GPS sur le plan général.

2.5 Les fossés (fig.24)

La majorité des fossés mis en évidence apparait discordant non seulement avec le maillage actuel mais également avec le cadastre napoléonien. Sur ces derniers, on observe un parcellaire en lanière dans une orientation majoritairement nord/sud sinon est/ouest.

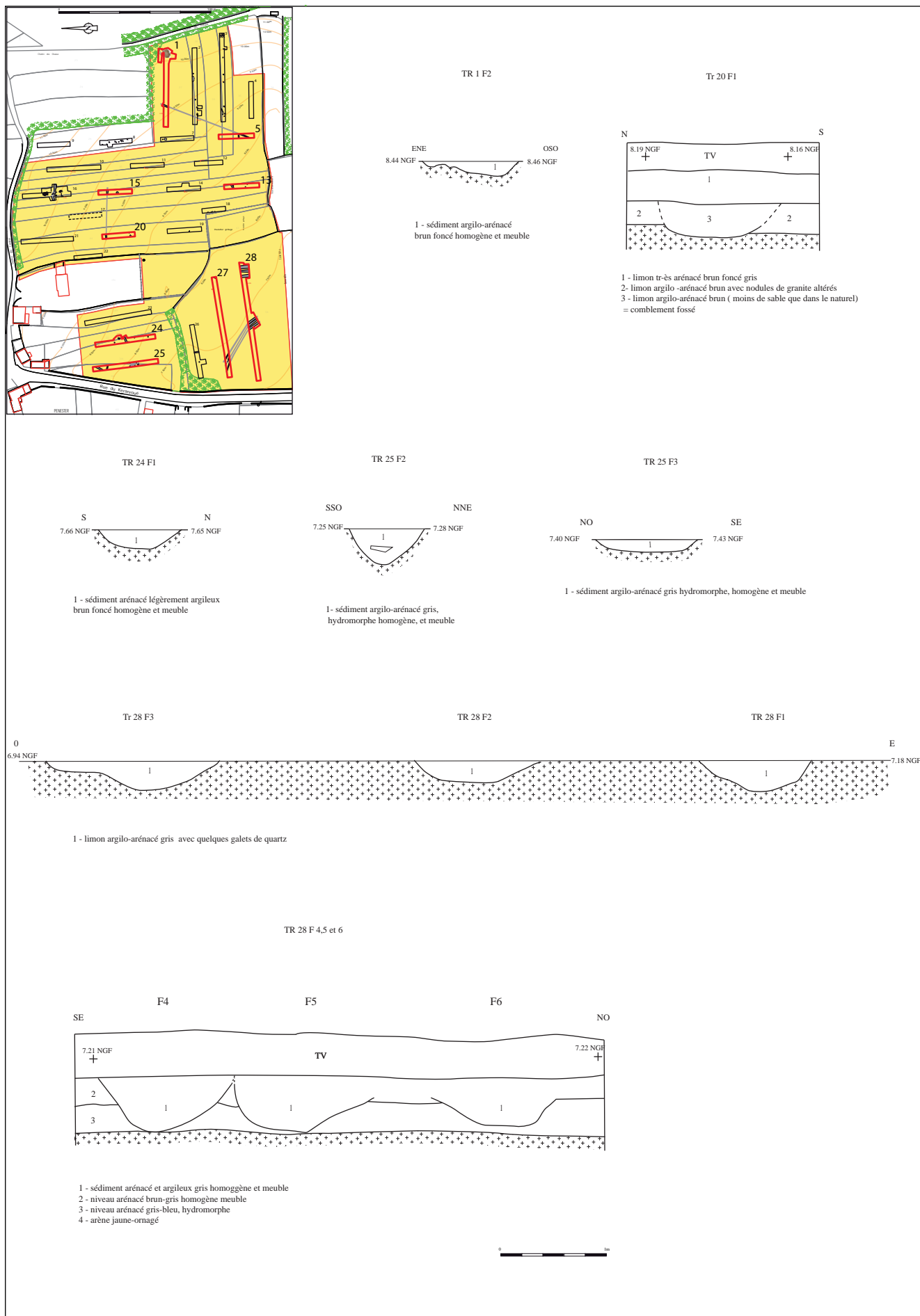


Fig. 24 : Etel «Rue de Kéranroué» , relevés de coupes des fossés au 1/50 e

Seul le fossé F 2 de la tranchée 5 correspond à une limite d'une parcelle en lanière visible sur le cadastre du XIX^{ème} (fig.2).

Cette même tranchée a livré un second fossé que l'on retrouve dans la tranchée 1, dans une orientation NNE/SSO. Sondé dans cette dernière où il apparaît à 1,20 m de profondeur, il présente une largeur de 0,70 m à l'ouverture. De profil irrégulier, sa profondeur maximale est de 0,12 m. Son comblement unique est composé d'un limon argilo-arénacé brun foncé, homogène et meuble (fig.24).

Un autre fossé orienté NE/SO a été relevé dans la tranchée 13. Apparu à 0,65 m de profondeur, il présente une largeur de 0,80 m.

Un troisième fossé que l'on suit dans les tranchées 15 et 20 a été sondé dans cette dernière où il apparaît en surface à 0,90 m de profondeur. Il suit une orientation est/ouest.

Peu profond à son niveau d'apparition visible, la coupe effectuée le long de la berne, permet de supposer un creusement sans doute supérieur mais difficilement visible en raison de la similitude du comblement et de l'encaissant, soit un sédiment argilo-arénacé brun avec nodules d'arène plus nombreux toutefois dans le naturel (fig. 24 et 25).

Dans la partie est du diagnostic, à l'approche de la zone humide, plusieurs fossés également non axés sur les cadastres récents et napoléoniens ont été sondés.

Celui de la tranchée 24, orienté NE/SO présente un profil en cuvette et un remplissage unique, profond de 0,18 m, constitué d'un sédiment arénacé légèrement argileux brun foncé homogène et meuble (fig. 24).

Dans la tranchée voisine (Tr 25), le décapage de la partie sud a atteint le niveau de la nappe phréatique et l'eau survenue assez rapidement n'a pas permis de nettoyer les traces visibles à l'ouverture. Une grosse anomalie présentant un sédiment hydromorphe argileux gris-bleuté évoque la présence d'une mare. A proximité, un probable fossé au contour évanescant pourrait peut-être correspondre à celui de la tranchée 24.

Au nord de la tranchée, deux autres fossés ont fait l'objet de sondage (fig. 24): F 2 orienté ESE/ONO présente un profil en U avec un remplissage unique argilo-arénacé gris hydromorphe homogène et assez meuble. Sa profondeur est de 33 cm.

A proximité F3, axé NE /SO possède le même type de remplissage avec un profil en cuvette et une moindre profondeur.

Par ailleurs, le bord d'une céramique attribué au Bronze Final a été prélevé lors de l'ouverture de cette tranchée (§ 2.7.1).

De l'autre côté de la haie, dans la parcelle 56, hormis un petit fossé orienté nord/sud pouvant correspondre à une limite de parcelle en lanière, les fossés parallèles que l'on retrouve dans les tranchées 27 et 28 pourraient correspondre à un chemin. D'après le mobilier, celui-ci pourrait dater du Moyen-âge tardif. Sondés dans la tranchée 28, les fossés apparaissent relativement larges à l'ouverture (entre 1m et 1,60 m) mais peu profonds (0,25 m au maximum). Leur comblement similaire correspond à un sédiment argilo-arénacé gris-brun avec de rares galets de quartz (fig. 26). Plus à l'est à l'extrémité de la tranchée 28, trois autres fossés parallèles orientés N/S, ont également été sondés. Large d'environ 1,20 m à l'ouverture, la coupe effectuée le long de la berne permet d'observer une profondeur maximale de 0,50 m. Le remplissage est comparable à ceux précédemment décrit mais plus hydromorphe.

Ils pourraient également correspondre à des fossés bordiers de chemin dont les limites auraient fluctué dans le temps ou peut-être encore à des limites parcellaires elles-mêmes modifiées.

Quoiqu'ils en soient ces creusements paraissent contemporains entre eux ou du moins proches dans le temps et pourraient se rattacher à la période médiévale voire moderne.



Fig. 25: Coupe de F1, tranchée 20, (cliché V.Legall)



Fig. 26 : Coupe des fossés F 4,5,6 de la tranchée 28 (cliché C.Bellanger)

2.6 Faits isolés

En dehors des faits décrits ci-dessous, quelques anomalies sédimentaires ont été relevées dans certaines tranchées du diagnostic (fig.2, et cf inventaire des tranchées, annexe). Seul le fait 1 de la *tranchée 15*, aux contours nets a été sondé. La coupe atteste d'un comblement douteux, réparti de part et d'autre d'une remontée d'arène, évoquant plutôt une bioturbation.

2.7 L'apport du mobilier

En ce qui concerne le mobilier issu de l'opération, la quasi-totalité des éléments a été prélevée hors structures.

Cependant en ce qui concerne la période protohistorique, un petit ensemble remarquable et homogène atteste d'une occupation des lieux à l'Age du Bronze et plus spécifiquement au Bronze Final, période encore rarement reconnue régionalement et plus particulièrement dans le Morbihan.

A Etel, deux secteurs bien distincts, distants d'une centaine de mètres ont livré plusieurs individus

- le premier se situe en zone basse et humide, dans la *tranchée 14*. Il a livré plusieurs formes attribuées au Bronze Final (cf §2.7.1). Prélevés à 1,20 m de profondeur, les tessons apparaissent dans un état très dégradé. Plusieurs éclats et esquilles de silex brûlés étaient directement associés à un des individus vraisemblablement cassé sur place. Il pourrait s'agir d'un dépôt, phénomène qui ne semble pas rare à cette période, dans ce genre de contexte. Le re décapage de ce niveau n'a pas permis la reconnaissance d'éventuelles structures.

- le second se situe en *tranchée 16* autour du Fait 2 (voir § 2.3.2), et bien que moins caractéristique eu sein des corpus de l'Age du Bronze, au moins un individu peut se rattacher à la phase finale de cette période (cf. 2.7.1).

Les autres éléments de l'Age du Bronze ont été prélevés de façon isolée dans les *tranchées 1, 2, 21 et 25*.

La période antique est faiblement représentée mais le prélèvement d'une céramique entière, correspondant probablement à un dépôt mérite d'être soulignée. Par ailleurs, on notera la présence d'un probable fragment de figurine, prélevé dans la *tranchée 5* et de plusieurs fragments de terres cuites architecturales dans une structure empierrée de la *tranchée 7*.

A l'époque médiévale la totalité de l'emprise semble être fréquentée, mais comme pour les périodes précédentes, la grande majorité du mobilier de

cette période est remaniée. Seuls les fossés des *tranchées 27 et 28* marquant vraisemblablement un axe de circulation peuvent être attribués avec certitude à cette période.

On notera également, dans la *tranchée 16*, la présence d'un petit tesson décoré à la molette, pouvant se rapporter au Haut-moyen Age.

2.7.1 Etude de la céramique protohistorique (T. Nicolas)

Le mobilier céramique, mis au jour est très homogène. Il se caractérise par 72 fragments et éléments de formes pour un NMI de 10. Seules les tranchées 14 et 25 ont livré du mobilier suffisamment diagnostique (jatte à bord arrondi rentrant, récipient bitronconique à col et bord à marli, récipient biconique à bord rentrant facetté pour la tranchée 14 et un petit récipient bitronconique à bord éversé facetté pour la tranchée 25) permettant une attribution typo-chronologique au Bronze final (fig.27). La tranchée 16 a livré plusieurs éléments de formes qui n'ont pu être caractérisés à l'exception d'un fragment de bord d'un récipient tronconique à carène haute qui tend à corroborer la datation proposée pour le mobilier issu des tranchées 14 et 25.

Régionalement les données concernant le Bronze final sont considérablement moins bien connues que celles des périodes antérieures, notamment en ce qui concerne le sud de la Bretagne. Même s'ils ne sont pas nombreux, quelques sites d'habitats ont livré un mobilier discriminant proche comme ceux de Guichen « La Basse Bouexière » (Hinguant et al., 1999), Saint-Sauveur-des-Landes « Le Champ Blanc » (Blanchet, 1996), ou Bédée « Zac du Pont aux Chèvres » (Leroux, 2013). Le mobilier céramique d'Etel trouve aussi quelques équivalences avec celui de Pornic « Le Grand Cartron » (Poisblaud, 2013). Il est à noter en l'état l'absence de caractères typologiques orientaux tels qu'ils ont été mis en évidence au sein des assemblages sus cités.

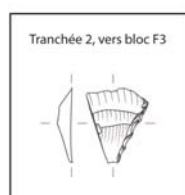
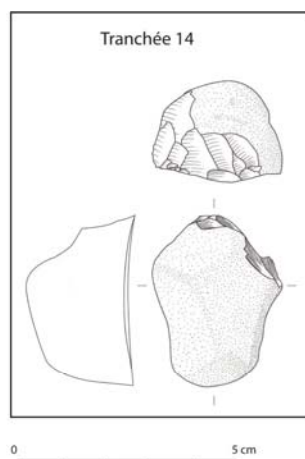


Fig.28 : grattoir et troncature sur lame (fragment d'armature tranchante ?), (relevé et DAO S. Bourne)

2.7.2 Etude du mobilier lithique (S. Bourne)

La découverte de 23 fragments de roches taillées sur l'emprise du diagnostic atteste d'une occupation néolithique dans ce secteur. Le silex côtier semble avoir été le seul utilisé, comme l'atteste la présence fréquente de cortex roulés. Ces galets ont pu être ramassés sur les cordons littoraux, à proximité même du site ; ils sont de faibles dimensions (rarement supérieurs à 10 cm de diamètre), et fournissent des silex aux couleurs variées, allant du gris au blond.

Le débitage à la percussion dure est majoritaire, mais le débitage sur enclume est également attesté.

L'outillage est représenté par trois pièces : un grattoir épais, dont le support est un éclat débité par percussion sur enclume à partir d'un petit galet côtier (voir dessin), une troncature sur lame, probable fragment d'armature tranchante (fig. 28), ainsi qu'une pièce à retouche irrégulière.

2.7.3. Etude de la céramique historique (R.Delage)

Tr. 1

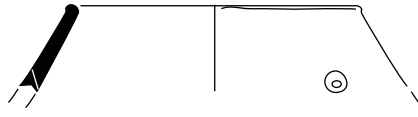
Fragment de céramique médiévale.

Tr. 2, F. 1

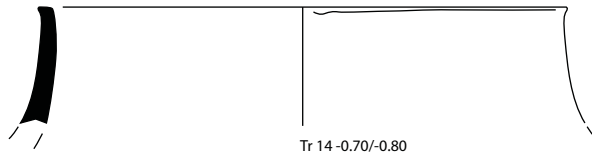
Fragment de céramique médiévale.

Tr. 2, vers mur bloc

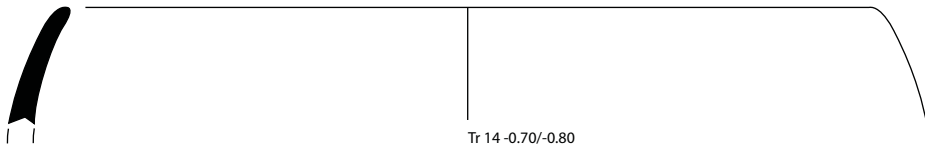
Terre cuite (médiévale ?) et éléments de torchis.



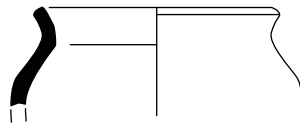
Tr 14 -0.70/-0.80



Tr 14 -0.70/-0.80



Tr 14 -0.70/-0.80



Tr 25 -0.75

0 ——— 5cm

Dessin et infographie: T. Nicolas, Inrap.

Tr. 2, -0,50 m

Scorie de fer.

Tr. 2, F.3 bloc

Fragment de céramique médiévale.

Tr. 3, vers bloc, -0,40 m

Fragments de céramique médiévale sans caractérisation de forme : deux éléments de céramique onctueuse, et un autre de récipient cuit en mode A.
Datation : médiévale.

Tr. 3, à proximité du bloc 1

Fragments de céramique médiévale.
Clou en fer.

Tr. 3, TP ?, -0,50 m

Éléments de torchis.

Tr. 5, -0,50 m

Deux fragments de céramique médiévale : céramique onctueuse et bord de pot en pâte rosée et surface brune. Un petit fragment, vraisemblablement de céramique protohistorique, est également attesté ainsi qu'une portion de terre cuite.
Datation : médiévale.

Tr. 6, -0,50 m

Fragment de céramique médiévale.

Tr. 6, -1 m

Probable fragment de figurine gallo-romaine. Pâte beige orangé, fine, présence éventuelle d'un engobe rouge en surface. Aucune attribution typologique.

Tr. 7, F. 1, -1,30 m

Fragments de terres cuites architecturales : *tegula* et *imbrex*.
Datation : Antiquité.

Tr. 10

Petits fragments de céramique médiévale (onctueuse, commune cuite en mode A) et moderne.

Tr. 12, -1 m

Nodule de terre cuite et fragments de céramique médiévale.

Tr. 13, -0,50 m

Fragment de céramique médiévale.
Plaque en fer.

Tr. 14, extension, -0,60 m

Fragment de céramique médiévale.
Fragment de bois (ou charbon de bois).

Tr. 14, -0,70 m

Élément en fer.

Tr. 15, -0,65 m

Fragment de céramique médiévale.

Tr. 16, -0,40 m

Fragment de céramique médiévale.
Fragments de *tegula* et de terre cuite de datation indéterminée.

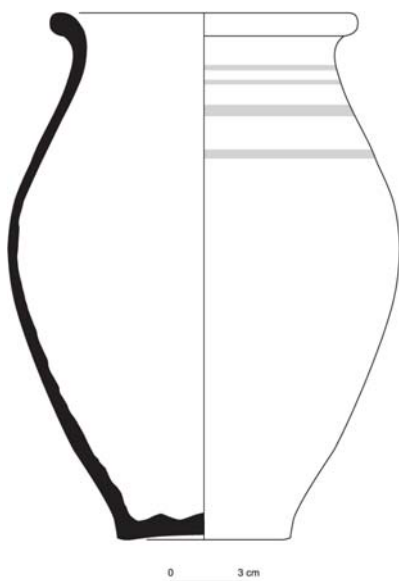


Fig. 29 : TR 16, (relevé et DAO R. Delage)

Tr. 16 extension, -0,30 m

Fragments de céramique médiévale.

Tr. 16, vers F.2, -0,50 m

Fragment de céramique du haut Moyen Age avec décor à la molette et bord de céramique médiévale tardive (pâte grise, surface orangée, à dégraissants minéraux et spicules).

Tr. 16, F7

Présence d'une céramique commune de mode B gallo-romaine, archéologiquement complète (88 NR). Il s'agit d'un pot ovoïde à lèvre en bourrelet dont la pâte est grise très cuite et la surface est pourvue dans la partie haute de bandes horizontales lissées (fig.28).

Cette forme n'est pas vraiment caractéristique d'une période donnée puisqu'on la rencontre dans des ensembles depuis la deuxième moitié du Ier s. jusqu'au IIIe s.

Tr. 17, -0,60 m

Fragment de céramique médiévale. Pâte brune à spicules.

Tr. 18, -0,55 m

Fragment de terre cuite médiévale.

Tête de clou en fer.

Tr. 20, -0,75 m

Eléments de torchis ?

Tr. 23, -0,30 m

Fragments de céramique médiévale.

Tr. 24, -0,30 m

Fragments de céramique médiévale : un bord de pot en pâte grise et surface brune à spicules, et un fragment de céramique onctueuse.

Tr. 24, vers bloc, -0,50 m

Fragments de céramique médiévale dont un bord de pot en pâte grise et surface brune dégraissée. Un autre fragment date vraisemblablement de l'époque protohistorique.

Tr. 24, -0,80 m

Fragment de céramique onctueuse. Marmite à lèvre triangulaire aiguë (type : Quimper 2 ; Le Bihan, Villard 2005, Fig. 154).

Clou en fer.

Datation : XIIIe-XVe s.

Tr. 25, -0,70 m

Fragment de céramique onctueuse. Récipient à lèvre gouttière (type : Quimper 4 ; Le Bihan, Villard 2005, Fig. 154).

Datation : XIVe-XVe s.

Tr. 25, -0,60 m

Fragment de céramique onctueuse. Rebord de type Quimper 12 (Le Bihan, Villard 2005, Fig. 154).

Une tête de clou en fer.

Datation : XVe-XVIe s.

Tr. 27, -0,30 m

Un fond de pot en grès (pâte grise), un bord de pot en pâte fine grise et surface brune à spicules et un bord de pot à anse en pâte rosée et surface brune très dégraissée.

Datation : fin du Moyen Age – début Moderne.

Tr. 27, -0,50 m

Tête de clou en fer.

Tr. 27, F.1

Tige en fer.

Tr. 27, F.2

Pot à anse attachée à la lèvre en pâte gris clair très peu dégraissée.

Datation : médiévale.

Tr. 28, déblais

Fragment de céramique médiévale.

Tr. 28, chemin ?, -0,60 m

Fragment de céramique médiévale ou moderne.

Tige en fer.

3. Conclusion

Le diagnostic effectué à Etel « Rue de Kéranroué/Penester » a permis de mettre au jour divers aménagements empierrés dont un évoque clairement un calage de gros bloc. Bien qu'aucun creusement n'ait pu être repéré, les pierres de chant disposées autour du bloc, vraisemblablement facturé ne font aucun doute sur la nature de la structure. De nombreux tessons datés de l'Age du Bronze (dont certains du Bronze Final) ont été prélevés aux abords de cet aménagement.

En dehors de cette structure, un grand aménagement empierré, ainsi que plusieurs blocs isolés et un autre probable calage semblent évoquer des vestiges d'architectures mégalithiques démantelées (pierres dressées ?, cairn ?).

Par ailleurs, l'un des sondages effectués sur un affleurement semble attester d'une activité d'extraction.

Les quelques structures fossoyées mises au jour n'ont hélas pas fourni de mobilier datant.

Toutefois, l'ensemble de la *tranchée 16*, regroupant, structures en creux, aménagements empierrés et mobilier, atteste notamment à travers ce dernier d'une réappropriation des lieux à l'époque antique et surtout médiévale.

Par ailleurs, l'ensemble du mobilier recueilli sur l'ensemble du diagnostic confirme une présence à l'âge du Bronze final, avec notamment plusieurs formes prélevées dans la *tranchée 14*, localisée en zone humide. Cette période est encore mal documentée en Bretagne et particulièrement dans le Morbihan où les données récentes sont rares.

Le mobilier lithique, même si peu discriminant, pourrait toutefois marquer une présence antérieure se rapportant au Néolithique.

Quant à l'occupation médiévale, elle apparaît fugace et en dehors de probables axes de circulation, se marque par la présence de mobilier prélevé hors structures, sur la totalité de l'emprise.

Ce diagnostic montre les difficultés à appréhender ce genre de vestiges qu'il reste difficile à caractériser et à dater à l'issue de l'opération. Elle montre aussi la nécessité d'une réflexion quant aux moyens déployés pour traiter ce type d'aménagements empierrés qui requiert un long travail manuel.

BIBLIOGRAPHIE

T.Nicolas

BLANCHET S., 1996, Un habitat de l'Age du Bronze final Saint-Sauveur-des-Landes « Le champs Blanc », Document Final de Synthèse de fouille préventive, AFAN Grand-Ouest, SRA Bretagne

HINGUANT S., MAGUER P., LE GOFF E., MARGUERIE D., 2009 Une occupation de l'âge du Bronze en moyenne vallée de Vilaine, La Basse Bouexière (Guichen, Ille-et-Vilaine). *RAO*, 16, 1999, pp. 67-83.

POISBLAUD B., 2013, Pornic, Loire Atlantique, ZAC du val Saint Martin Le Grand Cartron, Rapport de fouilles INRAP GO.

R.Delage

LE BIHAN J.P., VILLARD J.F., 2005 : Le Bihan (J.-P.), Villard (J.-F.), *Archéologie de Quimper, matériaux pour servir l'histoire, tome 1 : de la chute de l'Empire romain à la fin du Moyen Âge*, Quimper, 2005.

The page features three vertical blue bars of equal height and width, spaced evenly across the page. The text 'Inventaires techniques' is centered horizontally across the middle of these bars.

Inventaires techniques

Inventaire des tranchées

Tranchée	Niveau atteint	Prof. max	N° fait	Nature	Niveau apparition	Dimension en m			Testé			
						L	l	Ø		Prof		
1	arène granitique	1,20	1	fossé	1,20	0,90		0,12	X			
			2	fosse ?	1,10					2		
			3	empierrement	0,50					X		
2	arène granitique	0,90	1	bloc	0,50	3,50			X			
			2	fosse ?	0,90							
			3	TP ?	0,90					0,40		
3	granite + arène	0,60	1	bloc	0,30				X			
			2	TP ?	0,50					0,40		
			3	rejet structure de chauffe ?	0,40							
4	granite + arène	0,35										
5	arène + argile	0,70	1	fossé	0,70	0,90						
			2	fossé	0,70					0,60		
7	arène + argile	0,90	1	Amas bloc + TC	0,80				X			
8	arène	0,40										
9	granite + arène	0,40										
10	granite + arène	0,70										
11	granite + arène	0,70										
12	arène + argile	1,15										
13	arène + argile	0,70	1	fossé	0,65	0,90						
14	arène + argile	0,90	1	fosse ?	0,80					1,80		
15	arène + granite	0,90	1	fosse	0,80	1,10						
			2	fossé	0,80					0,80		
16	granite + arène	0,70	1	fosse	0,70	0,90						
			2	bloc + calage	0,40					X		
			3	TP annulé = perturbation	0,70					X		
			4	fosse	0,70					0,70	0,23	X
			5	fossé = haie						2	0,15	X
			6	calage ? dans affleurement	0,50							X
			7	Dépôt céramique	0,50							X
17	granite + arène	0,90										
18	arène + argile + galets	0,90	1	Fosse ?	0,90	2,80						
				Fosse ?	0,90					2,20		
19	arène + argile + galets	0,80	1	TP ?	0,80		0,60					
20	arène	0,90	1	fossé	0,90			0,10	X			
			2	amas blocs	0,60					X		
			3	amas blocs	0,60					X		
21	granite dans sédiment brun	0,80										
22	arène + granite	0,80										
23	arène + granite	0,60										
24	Argile grise-jaune	0,70	1	fossé	0,60	1	0,18		X			
			2	bloc	0,50					X		
25	Argile + arène	1,10	1	mare	1			4				
			2	fossé	0,9					0,30	X	
			3	fossé	1						0,10	X
			4	fossé ?	1							
26	Arène + argile + galets de quartz	0,9	1	fossé	0,70							
			2	bloc	0,55							
27	Arène	0,60	1	fossés/chemin	0,50							
			2	fossé ?	0,70							
28	arène	0,80	1	Fossé (chemin ?)	0,70	1,50		0,25	X			
			2	Fossé (chemin ?)	0,70					1	0,25	X
			3	Fossé (chemin ?)	0,70					1,30	0,25	X
			4	Fossé (chemin ?)	0,70					1,50	0,5	X
			5	Fossé (chemin ?)	0,70					1,50	0,30	X
			6	Fossé (chemin ?)	0,70					1,30	0,30	X

Inventaire du mobilier

T.Nicolas

tr.	Fait	Sd.	U.S.	Age du Bronze	Age du Fer	GR	HMA	mod	indét.	total	datation proposée	cag.	observations
1			-0,6	1						1	Age du Bronze	1	
2			-0,55	1						1	Age du Bronze	1	
6			-1,2									1	4 TC
14			-0,7	46						46	Bronze final	1	
16	2			10						10	Age du Bronze	1	
16	ext			3						3	Age du Bronze	1	
16				1						1	Age du Bronze	1	
16			-0,7	3						3	Age du Bronze	1	3fgt peson?
16			-0,55	1						1	Age du Bronze	1	
16			-0,45	3						3	Age du Bronze	1	
19			-0,75									1	4 TC
21	1			1						1	Age du Bronze	1	
21			-0,55	1						1	Age du Bronze	1	
25			-0,75	1						1	Bronze final	1	

R.Delage

Catégorie	Type	NR	Réf. Archéo.
Métal	Métal ferreux	1	Tr. 03, à proximité du bloc 1
Métal	Métal ferreux	2	Tr. 13, -0,50 m
Métal	Métal ferreux	1	Tr. 14, -0,70 m
Métal	Métal ferreux	1	Tr. 18, -0,55 m
Métal	Métal ferreux	1	Tr. 24, -0,80 m
Métal	Métal ferreux	1	Tr. 25, -0,60 m
Métal	Métal ferreux	1	Tr. 27, -0,50 m
Métal	Métal ferreux	1	Tr. 27, F.1
Métal	Métal ferreux	1	Tr. 28, chemin ?, -0,60 m
Métal	Métal ferreux – scorie	1	Tr. 02, -0,50 m
Terre crue	Torchis	5	Tr. 02 vers mur bloc
Terre crue	Torchis	4	Tr. 03, TP ?, -0,50 m
Terre crue	Torchis	8	Tr. 20, -0,75 m
Terre cuite	Céramique	1	Tr. 01
Terre cuite	Céramique	1	Tr. 02, F.1
Terre cuite	Céramique	1	Tr. 02, F.3 bloc
Terre cuite	Céramique	3	Tr. 03, à proximité du bloc 1
Terre cuite	Céramique	3	Tr. 03, vers bloc, -0,40 m
Terre cuite	Céramique	3	Tr. 05, -0,50 m
Terre cuite	Céramique	1	Tr. 06, -0,50 m
Terre cuite	Céramique	7	Tr. 10
Terre cuite	Céramique	3	Tr. 12, -1 m
Terre cuite	Céramique	1	Tr. 13, -0,50 m
Terre cuite	Céramique	1	Tr. 14 extension, -0,60 m
Terre cuite	Céramique	1	Tr. 15, -0,65 m
Terre cuite	Céramique	2	Tr. 16 extension, -0,30 m
Terre cuite	Céramique	1	Tr. 16, -0,40 m
Terre cuite	Céramique	2	Tr. 16, F.2, -0,50 m
Terre cuite	Céramique	88	Tr. 16, F.7
Terre cuite	Céramique	1	Tr. 17, -0,60 m
Terre cuite	Céramique	2	Tr. 23, -0,30 m
Terre cuite	Céramique	4	Tr. 24, -0,30 m
Terre cuite	Céramique	1	Tr. 24, -0,80 m
Terre cuite	Céramique	5	Tr. 24, vers bloc, -0,50 m
Terre cuite	Céramique	1	Tr. 25, -0,60 m
Terre cuite	Céramique	1	Tr. 25, -0,70 m
Terre cuite	Céramique	3	Tr. 27, -0,30 m
Terre cuite	Céramique	4	Tr. 27, F. 2
Terre cuite	Céramique	1	Tr. 28, chemin ?, -0,60 m
Terre cuite	Céramique	1	Tr. 28, chemin ?, -0,60 m
Terre cuite	Céramique	1	Tr. 28, déblais
Terre cuite	Figurine ?	1	Tr. 06, -1 m
Terre cuite	TC	1	Tr. 12, -1 m
Terre cuite	TC	2	Tr. 16, -0,40 m
Terre cuite	TCA	1	Tr. 02, vers mur bloc
Terre cuite	TCA	1	Tr. 05, -0,50 m
Terre cuite	TCA	8	Tr. 07, F. 1, -1,30 m
Terre cuite	TCA	1	Tr. 16, -0,40 m
Terre cuite	TCA	1	Tr. 18, -0,55 m
Végétal	Bois	1	Tr. 14 extension, -0,60 m

Inventaire des illustrations

- Fig. 1 :** Etel, Rue de Kéranroué/Penester, localisation de l'opération
- Fig. 2 :** Etel «Rue de Keranroué/Penester», localisation du diagnostic sur fond de carte géologique au 1/80 000 e, feuille de Vannes, BRGM.
- Fig. 3 :** Etel «Rue de Keranroué/Penester», localisation du diagnostic sur fond de carte géologique au 1/80 000 e, feuille de Vannes, BRGM
- Fig. 4 :** Etel «Rue de Keranroué/Penester», logs stratigraphiques effectués dans les tranchées du diagnostic
- Fig. 5 :** Etel «Rue de Keranroué/Penester», emprise du diagnostic sur fond de Carte Archéologique, d'après l'Atlas des Patrimoines
- Fig. 6 :** Etel «Rue de Keranroué/Penester», emprise du diagnostic sur fond de plan cadastral (2012) avec localisation approximative de blocs insérés ou non dans des murets de pierres sèches (clichés V.Brisotto)
- Fig. 7 :** Empierrement F3 de la tranchée 1(cliché E.Pierre)
- Fig. 8 :** Etel «Rue de Keranroué/Penester», empierrement F 3 de la Tranchée 1, vue redressée et profil au 1//50 e (V.Brisotto,H.Paitier).
- Fig. 9 :** Etel «Rue de Keranroué, Penester» vue et relevé de coupe du sondage 1 du Fait 3 de la tranchée 1 avec log stratigraphique (cliché et relevé : V.Legall, C. Bellanger)
- Fig. 10 :** Etel «Rue de Keranroué/Penester», Tranchée 16, vue générale et au plan au 1/200°
- Fig. 31 :** log de la tranchée 16
- Fig. 12 :** Fosse F4 de la tranchée 16 (cliché et relevé : C.Bellanger)
- Fig. 13 :** vue du rejet de bloc de F5, tranchée 16
- Fig. 14 :** coupe du Fait 5 tranchée 16, probable haie
- Fig. 15 :** Céramique entière d'époque antique, située le long de la haie F 5, tranchée 16, vue (cliché C.Bellanger)
- Fig. 16 :** Etel «Rue de Kéranroué», empierremets F2 et F6 de la tranchée 16, relevés au 1/50 e
- Fig. 17 :** vue du Fait 2 de la tranchée 16
- Fig. 18 :** F6, tranchée 16, probable calage ? au sein d'un affleurement (cliché V. Legall)
- Fig. 19 :** Etel «Rue de Kéranroué», photos et relevés au 1/50 e des blocs isolés
- Fig. 40 :** Bloc de la tranchée 2 avec traces de labour ancien
- Fig. 21 :** Bloc de la tranchée 3
- Fig. 22 :** F1, amas de pierres et de terre cuite de la tranchée 7
- Fig. 23 :** Tranchée 21, probable zone d'extraction de granite
- Fig. 24 :** Etel «Rue de Kéranroué», relevés de coupes des fossés au 1/50 e
- Fig. 25:** Coupe de F1, tranchée 20, cliché V.Legall
- Fig. 26 :** Coupe des fossés F 4,5,6 de la tranchée 28
- Fig. 27 :** Mobilier céramique (relevé et DAO, T.Nicolas)
- Fig. 28 :** grattoir et troncature sur lame (fragment d'armature tranchante ?), (relevé et DAO S. Bourne)
- Fig. 29 :** TR 16, (relevé et DAO R. Delage)

Etel, rue de Keranroué/Penester

Chronologie

Néolithique ?
Âge du Bronze
final
Antiquité
Moyen Âge

Dans le cadre d'un projet de lotissement Rue de Kéranroué/Pénester sur la commune d'Etel, le SRA a prescrit un diagnostic sur une surface de 27 858 m². Si aucun indice de site n'est répertorié à la Carte Archéologique sur la zone du projet, l'environnement proche compte un nombre important de vestiges archéologiques, notamment mégalithiques. L'opération menée en avril 2014 a permis de mettre au jour une fréquentation des lieux à l'Age du Bronze, et peut-être même au Néolithique, ainsi qu'à l'époque médiévale. La période antique apparaît de façon résiduelle. Les structures archéologiques peu nombreuses restent difficilement datables, et c'est essentiellement à travers le mobilier céramique trouvé majoritairement hors structure que les occupations ont pu être déterminées. Toutefois les empierrements mis au jour ainsi que certains blocs isolés évoquent de probables architectures mégalithiques démantelées.

Sujets et thèmes

empierrements,
fosses, fossés,
chemin

Mobilier

Céramique,
lithique, métal,
scorie

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40